L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°164 du Jeudi 18 Août 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.656.37.31 / 06.886.54.70/ 05 564.40.99 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

17ème édition du Smib (Semi-marathon internationale de Brazzaville)

Deux nouvelles étoiles chez les nationaux: Kevin Bobando et Chardevie Missamou

(P.16)

62ème anniversaire de l'indépendance du Congo

L'évènement marqué par un défilé militaire solennel au Boulevard Alfred Raoul

Deux temps forts ont marqué la fête: le défilé pédestre et le défilé motorisé, survolé de temps à autre par six hélicoptères acquis par l'armée de l'air. (P.3)

Message du Chef de l'Etat à la nation

Les jeunes encouragés à une transition intergénérationnelle positive

(P.2)

District d'Ignié (Département du Pool)

11 forages d'eau construits dans les villages de l'axe Yié-Odziba par la S.n.p.c inaugurés par Maixent Raoul Ominga

(P.16)

Assemblée nationale

Isidore Mvouba de nouveau au perchoir

Isidore Mvouba (P.2)

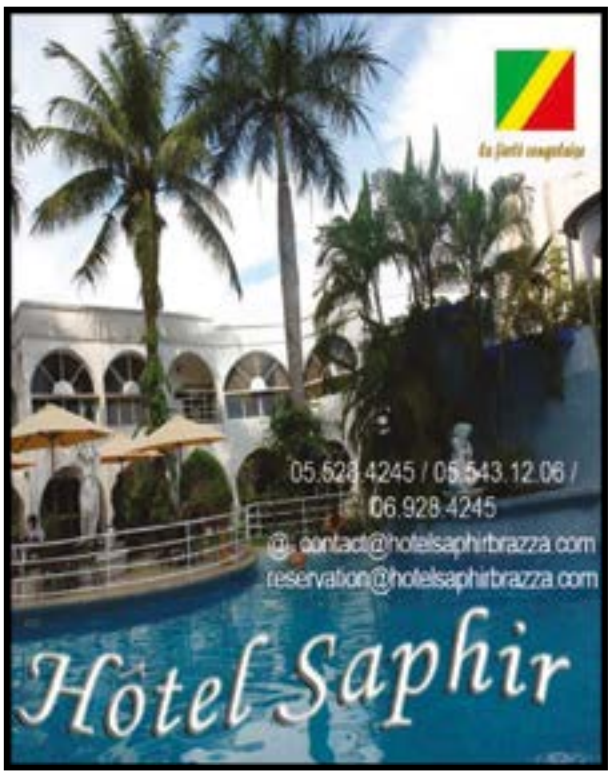

62ème anniversaire de l'indépendance du Congo

Les jeunes encouragés à une transition intergénérationnelle positive

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a prononcé le traditionnel message à la Nation, à l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance. Diffusé à la radio et la télévision nationales, le 14 août, à la veille de la date anniversaire de l'indépendance, ce message est intervenu à l'issue du processus électoral lié aux élections législatives et locales. L'occasion pour le Chef de l'Etat de saluer *«la participation des jeunes et des femmes en nombre toujours croissant au sein de l'Assemblée nationale et des conseils locaux. Il s'agit d'un élan qu'il importe de conforter pour évoluer vers une transition intergénérationnelle responsable et positive ainsi que vers les objectifs parité»*, a-t-il dit. Ci-après, l'intégralité du message présidentiel.

Message à la Nation de Son Excellence
Monsieur le Président de la République

Mes chers compatriotes,
Le 15 août 1960, notre pays prenait le triple pari de l'unité dans le travail, pour le progrès, une devise qui, 62 années après un parcours riche et exaltant, constitue toujours et à jamais le point d'ancrage d'un sentiment national profond. Cet engagement irréversible en faveur de la construction de la Nation congolaise, belle œuvre de longue haleine, se poursuit avec optimisme et détermination.
Il y a quelques jours, notre démocratie venait d'écrire une nouvelle page de son histoire avec la tenue des élections législatives et locales dans la responsabilité. J'adresse mes chaleureuses félicitations aux élus des scrutins de juillet 2022, au terme desquels le premier vainqueur est, avant tout, le peuple. En se rendant aux urnes, le peuple a réaffirmé la nécessité d'enraciner résolument la démocratie participative dans notre pays et le devoir de consolider la paix, pilier majeur de notre marche vers le développement. Je salue la présence des jeunes et des femmes, en nombre toujours croissant, au sein de l'Assemblée nationale et des conseils locaux. Il s'agit d'un élan qu'il importe de conforter pour évoluer vers une transition intergénérationnelle responsable et positive ainsi que vers les objectifs «Parité». Pour tenir ce cap, j'appelle les jeunes élus à faire leur apprentissage assidu auprès des anciens et à l'école de la vie, une école de la vie qui n'est pas toujours aux ordres de la facilité, de la gloire et du non-effort. Au niveau de l'hémicycle, nous attendons des sessions de qualité et des échanges constructifs, à la dimension des enjeux et des défis portés par les affaires soumises à l'attention des députés.
Quant aux assemblées locales, il sied de mesurer, à sa juste valeur, la grande responsabilité des élus de donner un contenu concret à la décentralisation. Nonobstant l'accompagnement concomitant de

Le Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso.

l'État pour l'exercice des compétences transférées, l'avenir de la décentralisation dépendra aussi et sans conteste des capacités des élus locaux à faire preuve de sagacité dans la gestion des services décentralisés, notamment:
- la fonction publique territoriale;
- l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire;
- la santé de base;
- l'entretien routier;
- l'urbanisme et l'habitat.

Mes chers compatriotes,
La véritable liberté d'un peuple n'est effective que lorsque ce dernier s'appartient à lui-même. C'est pourquoi, nous ne cessons de dire et d'affirmer qu'*«un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre».* Nous l'apprenons encore aujourd'hui à nos dépens, avec les répercussions, sur notre pays, de l'insécurité alimentaire mondiale générée par le conflit russo-ukrainien. En 2021, le Congo a importé 210.000 tonnes de blé, pour ne prendre que l'exemple de cette céréale qui a domestiqué notre culture alimentaire au détriment du manioc, de l'igname et de la banane plantain, nos traditionnels aliments de base. Le coût unitaire du blé, qui se situait naguère entre 200 et 250 dollars, varie actuellement entre 380 et 450 dollars la tonne.
Face à cette situation qui soumet le quotidien des populations à rude épreuve, le gouvernement a mis en place une parade momentanée, destinée à subventionner, par le biais d'un plan de résilience, les denrées alimentaires non produites par notre pays et que nous importons à grands frais. Un tel effort, qui exige d'importantes ressources financières, pourrait se révéler difficilement soutenable, sur le moyen et long terme. Aussi, la réponse structurelle la plus pertinente réside-t-elle dans le développement de l'agriculture au sens large. Il s'agit de créer les conditions d'une agriculture nouvelle qui accroît notre capacité de production et réduit nos importations des denrées alimentaires. C'est pourquoi, au-delà des slogans incantatoires et stériles, l'agriculture au sens large, doit se matérialiser par des résultats substantiels. Nous en avons les potentialités. Parlant de l'irrigation, la densité de notre réseau hydrographique doit être mise au service du développement agricole, ce qui d'ailleurs placerait durablement notre agriculture à l'abri des aléas climatiques.
Dans le même registre, notre pays, qui dispose, dans un rayon de 50 kilomètres du port en eau profonde de Pointe-Noire, de gisements de phosphate et de potasse ainsi que d'importantes réserves de gaz, peut occuper une place de choix parmi les États producteurs d'engrais. Plus que jamais, je réitère mon appel au peuple à l'effet de relever le défi de notre indépendance alimentaire. La mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026, à laquelle j'exhorte le gouvernement, devrait permettre de desserrer, de manière conséquente, l'étau de la dépendance alimentaire.

Mes chers compatriotes,
La pandémie de Covid-19 résiste encore et sévit à travers quelques nouveaux variants identifiés çà et là dans le monde. L'allègement des mesures de lutte contre ce péril au Congo, objectivement légitimé par les progrès sensibles accomplis, en termes de prévention et de traitement, ainsi que les résultats encourageants obtenus, ne saurait justifier toute forme d'insouciance et d'irresponsabilité devant ce fléau. La vigilance doit demeurer de mise, cette même vigilance qui nous a permis, depuis l'apparition de la pandémie, d'échapper à l'apocalypse annoncée par les prophètes de malheur. C'est le prix de notre survie collective.

Peuple congolais,
Dans la paix durement reconquise, dans le total oubli de ce qui peut nous diviser, plus unis que jamais et dans l'ardeur au travail, ensemble, poursuivons résolument la marche vers le développement en assumant chaque jour davantage, dans la fierté, l'honneur et la dignité notre indépendance.
Bonne fête de l'indépendance à tous !
Vive la République !
Vive le Congo !
Je vous remercie.

Jean De Dieu Kourissa, président de l'Adu, ancien député

«Quant au Président de la République, je l'ai toujours servi avec une piété filiale»

Ancien député P.c.t élu dans la première circonscription de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, Jean De Dieu Kourissa est président de l'Adu (Association désir d'unité) et auteur d'un livre intitulé *«Les perspectives du vivre ensemble au Congo»*, publié aux Editions L'Harmattan. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il dit respecter le choix de son parti, le P.c.t (Parti congolais du travail), de ne l'avoir pas retenu comme candidat aux dernières élections législatives.

**** Honorable, on note que vous n'avez pas été retenu par votre parti, le P.c.t, comme candidat aux dernières élections législatives. Que s'est-il passé?***

** Avant de répondre à votre question, je profite de cette occasion pour dire toute ma grande gratitude et ma reconnaissance au Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, pour m'avoir permis d'acquérir l'expérience de parlementaire que j'ai aujourd'hui. Pour revenir à votre question, aucun commentaire particulier, sinon noter que nous sommes, tous, en tant que membres du parti, tenus à la discipline du parti.

**** Vous avez passé trois mandats à l'Assemblée nationale, le parti n'a-t-il pas été satisfait par votre action en tant que parlementaire?***
** Il appartient au P.c.t de répondre à cette question. J'ai servi le parti en tant que député. Je m'en remets à sa sagesse et à son entière disposition du parti. Il appartient au P.c.t de répondre à cette question.

**** Certains de vos mandants n'ont pas compris le choix fait par votre parti?***
** Je me suis créé une fidélité avec les populations, par mes actions de solidarité. Ce qui se traduit par le plébiscite que vous constatez, durant les deux derniers mandats. C'est le contraire qui devrait vous étonnez. Aujourd'hui encore, j'enregistre des preuves d'attachement qui sont très touchantes et très douloureuses, particulièrement du côté des personnes du troisième âge.

**** Vous êtes presque parfait dans vos réponses, vous n'avez pas de ressentiments vis-à-vis du parti, pour vous avoir laissé de côté, ni envers le Président de la République?***
** Quel serait votre attitude à vous, si vous étiez à ma place? Si le parti vous soutient vous êtes content et quand un jour il opère un autre choix vous êtes mécontent? Mettons un peu de maturité et de hauteur

Jean De Dieu Kourissa.

de vue dans tout ça. Je suis un membre du Comité central du Parti congolais du travail et je témoigne, ici, de la qualité de compréhension qu'on doit avoir à cette place.
Quant au Président de la République, je l'ai toujours servi avec une piété filiale et je resterai dans les mêmes dispositions d'esprit. N'en doutez pas un seul instant.

**** Chantre du vivre ensemble, vous avez consacré un ouvrage intitulé «Les perspectives du vivre ensemble au Congo». En 62 ans d'indépendance, quelle lecture faites-vous du vivre ensemble dans notre pays, tout en l'extirpant des discours politiciens dénués de sens?***
** Le vivre ensemble est une question de conviction. Je pense très honnêtement que ce pays, dans un objectif de paix installé durablement, a besoin de cohésion et je ne fais rien d'autre, en animant l'Adu, que de verser une contribution supplémentaire du parlementaire que j'étais à la consolidation de la paix dans notre pays. D'ailleurs, le Président de la République, dans son projet de société, *«Ensemble poursuivons la marche»,* a consacré *«l'axe numéro 1 à la consolidation des fondements du vivre ensemble».* Cela implique, à chacun de nous, de porter une attention particulière à ces questions du vivre ensemble, pour soutenir et accompagner le programme du Chef de l'Etat. Nous devons donc être les principaux vecteurs de propagation des valeurs à promouvoir, notamment la paix et l'unité nationale, et de lutter contre tous les obstacles pour y parvenir. L'exemple de Poto-Poto, un quartier cosmopolite, paradigme de solidarité agissante où s'enchevêtrent toutes les ethnies et toutes les communautés, est une véritable démonstration du vivre ensemble.

**** Quel est l'avenir politique de Jean De Dieu Kourissa?***
** Mon avenir se confond avec celui du Parti congolais du travail. Il appartient donc au P.c.t de définir mon avenir. Plus le parti avancera, plus ses cadres avanceront, dont moi naturellement.

Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

62ème anniversaire de l'indépendance du Congo

L'évènement marqué par un défilé militaire solennel au Boulevard Alfred Raoul

C'est le 15 août 1960 que le Congo obtenait son indépendance. 62 ans après, le souvenir est encore vivant dans les esprits des Congolais. Pour commémorer cet évènement, un défilé militaire a été organisé le 15 août 2022, jour de la fête nationale, au Boulevard Alfred Raoul, à Brazzaville, sous le haut patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, accompagné de son épouse, Mme Antoinette, en présence des présidents des deux chambres du parlement, du Premier ministre, des membres du gouvernement, des présidents et membres des institutions constitutionnelles, des membres du corps diplomatique, des membres des corps constitués nationaux, etc.

Tout a commencé par la revue des troupes par le Président de la République, chef suprême des armées, suivi du retentissement des 21 coups de canon. Placé sous le thème: *«Une démocratie apaisée, un peuple au travail, un pays stable en marche vers le développement»,* le défilé a été agrémenté par la fanfare militaire, musique principale des Fac (Forces armées congolaises). Deux temps forts ont marqué la fête: le défilé pédestre et le défilé motorisé, survolé de temps à autre par six hélicoptères acquis par l'armée de l'air. Avant cela, place a été donnée au passage du drapeau national, symbole de la patrie.

Pendant le défilé militaire.

Du défilé pédestre, on peut retenir que ce sont les troupes du détachement d'apparat d'honneur de la Garde république conduites par le capitaine Gerry Aboni Olanda qui ont ouvert le bal. Ces troupes sont déployées pour rendre les honneurs pendant les manifestations officielles. Elles étaient suivies par les troupes du commandement de la région de Gendarmerie de Brazzaville, des écoles militaires, des éléments de la Garde républicaine.

Les troupes de l'Hôpital central des armées Pierre Mobengo ont également donné une touche à la fête. Chaque année, l'hôpital médico-chirurgical de campagne des services de santé de cet hôpital est déployé dans le cadre des festivités de l'indépendance. Cette année, cet hôpital est ouvert du 8 août au 8 septembre au Stade Michel d'Ornano, à Brazzaville.

Les troupes de la marine nationale, entonnant leur célèbre chant, *«C'est un jeune marin»*, ont foulé le macadam à la grande satisfaction de l'assistance.

Le G.p.c (Groupement para commando) était représenté par deux carrés, conduits par le lieutenant-colonel Firmin Doumo, chef d'état-major dudit groupement, qui participe régulièrement à des missions à l'étranger depuis plusieurs décénnies. Le 20 mai dernier, le groupement a pris part au défilé militaire de la fête nationale du Cameroun. Actuellement, il participe à une campagne de saut en Algérie. Le G.p.c se caractérise par ses pas hauts et lents. Ce qui suscite l'admiration du public. On pouvait le lire sur le regard du Président de la République qui a salué leur passage avec beaucoup d'attention, se rappelant certainement des beaux temps passés dans ce corps.

A propos du défilé motorisé, il a été ouvert par le colonel Godefroy Mokombi, directeur de la sécurité militaire du commandement de la logistique, suivi des motocyclistes de la Direction générale de la sécurité présidentielle, des motocyclistes de la gendarmerie, des véhicules de l'Unité des moyens spéciaux du Commandement des forces de police. Cette unité est une composante du Groupement mobile de la police disposant d'engins motorisés. Elle est déployée uniquement pour les opérations de maintien de l'ordre dans des circonstances graves, etc.

Les hélicoptères et les avions de chasse de l'armée de l'air ont survolé l'espace aérien simultanément, pendant les défilés pédestre et motorisé, dont le déroulement, pendant près de deux heures, est une réussite du point de vue de l'organisation. C'est la résultante des entrainements des éléments des Forces Armées Congolaises depuis plus d'un mois. Le Chef de l'Etat a félicité le général Pierre Gaétan Ickey, commandant de la Zone militaire de défense de Brazzaville pour la bonne tenue des troupes.

Urbain NZABANI

Assemblée nationale

Isidore Mvouba de nouveau au perchoir

Membre du bureau politique du P.c.t (Parti congolais du travail), Isidore Mvouba, réélu député à Kindamba (Département du Pool), a été réélu, mardi 16 août 2022, à l'occasion de la rentrée parlementaire de la 15ème législature, à la tête de l'assemblée nationale, avec 142 voix sur les 148 députés inscrits pour le vote. Ancien Premier ministre (2005 à 2009) et ancien ministre d'Etat (2009 à 2016), il dirige la nouvelle assemblée nationale largement dominée par le P.c.t qui compte 112 députés sur les 151 que compte la chambre basse du parlement, où les deux partis d'opposition, l'U.d.h-Yuki et l'U.pa.d.s ont chacun 7 députés. Le reste se partageant entre les autres partis de la majorité et des indépendants. Le nouveau bureau de l'Assemblée nationale a vu l'entrée d'un membre du gouvernement, Destinée Hermella Doukaga. Ce qui signifie qu'elle a quitté le gouvernement. Voici la composition du nouveau bureau de l'assemblée nationale:

- Président: Isidore Mvouba;
- Premier Vice-Président: Léon Alfred Opimbat;
- Deuxième Vice-Président: Roland Bouiti-Viaudo;
- Premier secrétaire: Fernand Sabaye;
- Deuxième secrétaire: Joseph Kignoumbi Kia Mboungou;
- Premier questeur: Abel Joël Owassa;
- Deuxième questeur: Destinée Hermella Doukaga.

Isidore Mvouba

Editorial

Faut-il craindre un piège contre la démocratie congolaise?

Il faut féliciter les candidats malheureux des élections législatives qui ont présenté des requêtes à la Cour constitutionnelle. Car ce sont de vrais démocrates. Ils ont respecté la norme juridique qui leur donne la possibilité de recourir au juge, devant ce qu'ils considèrent comme des contentieux électoraux. 30 requêtes sur 151 circonscriptions, il faut reconnaître que la proportion est tout de même importante sur le déroulement des élections dans notre pays. Peu importe que deux plaignants aient retiré leurs requêtes. En matière politique, les combinaisons même les plus improbables sont de l'ordre du possible. Que des 28 requêtes restantes, aucune n'ait prospéré donne à s'interroger sur la machine judiciaire congolaise. Est-elle de nature à dire le droit en matière de compétition politique?

Serait-ce mieux d'être du côté des défenseurs, pour exulter de joie? A lire certains commentaires, ces requêtes n'auraient pas leur raison d'être, puisqu'elles ont toutes été balayées par la Cour constitutionnelle, soit par irrecevabilité, pour vice de forme, soit par manque ou insuffisance de preuves. A la grande joie des avocats de la défense.

Dans un tel contexte, est-ce que le recours au juge, en matière de compétition politique, est-il réellement utile? A-t-on le sentiment que dans toutes les circonscriptions, le vote s'est tenu dans la transparence, de manière juste et équitable, dans le respect des résultats sortis des urnes et que tous les candidats se sont bien comportés? Est-ce la justice du plus fort?Toutes les requêtes sont-elles l'émanation des mauvais perdants? Soit!

Seulement, au regard de ce qui s'est passé dans certaines circonscriptions, le verdict de la Cour constitutionnelle risque de cultiver davantage le sentiment de ne pas compter sur son pouvoir d'arbitrage dans le contentieux électoral. On a tous suivi le déroulement de ce vote. Jamais le non-respect de la loi n'a été aussi manifeste, avec l'introduction d'un nouveau candidat en pleine campagne électorale. Sur la base de quelle référentiel juridique?

Sur qui faut-il alors compter quand on est devant des cas d'injustice? C'est la question qui laisse craindre que la démocratie congolaise ne soit dans un piège, pour son avenir. Car, si aujourd'hui, on ne combat pas l'injustice et l'iniquité au moyen de la justice, l'avenir va susciter beaucoup d'inquiétudes. On croirait être en paix, alors qu'on est sur un volcan qui peut faire éruption, d'un moment à un autre. Platon, le philosophe grec, disait, *«l'extrême injustice consiste à paraître juste tout en ne l'étant pas».* C'est un écrivain algérien, Mazouz Hacène, qui pense que *«les injustices sont le nid de révolutions»*. Il n'y a qu'à voir comment les langues se délient depuis. Si on en est conscient, il y a lieu alors d'améliorer le système électoral, pour qu'il ne soit pas un nid d'injustices et laisser le peuple choisir réellement ses représentants, au lieu que les politiques le fassent à sa place, en marchant sur les normes électorales mises en place.

L'HORIZON AFRICAIN

L'information permanente sur le site
www.lhorizonafricain.com

Dany Bitsindou, coordonnateur de la Fédération U.d.h-Yuki France

«Ces résultats nous imposent la nécessité de restructurer le parti»

Coordonnateur du pôle en charge de l'administration de la Fédération U.d.h-Yuki France, ancien représentant outre-Atlantique du candidat Guy-Brice Parfait Kolélas à l'élection présidentielle de mars 2021, Dany Bitsindou est l'auteur du livre intitulé: *«Ultime combat de Guy-Brice Parfait Kolélas»*. Dans l'interview qu'il nous a accordée par téléphone, il parle des élections qui viennent de se tenir et de l'avenir du parti. A ce propos, il n'est pas satisfait des résultats obtenus par l'U.d.h-Yuki et pense qu'une restructuration des instances du parti s'impose, pour mieux aborder les futures échéances électorales. Interview!

**** Les résultats des deux tours des élections législatives sont désormais connus, l'U.d.h-Yuki a obtenu sept sièges et certains de vos candidats ont également fait des recours en annulation des résultats. Quelle lecture faites-vous de ces résultats?***

** Avant tout, permettez-moi d'adresser mes fraternelles félicitations aux sept députés et 26 conseillers départementaux de l'U.d.h-Yuki, élus lors de ces échéances électorales. Evidemment, des irrégularités altérant la sincérité du vote ont été relevées dans certaines circonscriptions. En tout principe de droit, des candidats ont saisi la juridiction compétente en matière de contentieux électoral, afin d'exposer les preuves de leurs contestations.

En dépit de tout cela, nous à l'U.d.h-Yuki, nous ne pouvons pas nous satisfaire de tels résultats, pour un grand parti comme le nôtre. Le parti n'a pas pu obtenir de nouveaux sièges hors de son fief traditionnel et, pire, nous en avons perdu.

Nous devons analyser ces résultats en tenant compte de la réalité politique et du plan organisationnel interne du parti, c'est-à-dire évaluer les critères qui ont été pris en compte à l'investiture de nos candidats et les objectifs définis par notre direction nationale à ces élections. Le parti a investi moins de 40 candidats sur 151 sièges à pourvoir à l'assemblée nationale. Vraisemblablement, l'ambition n'était pas d'obtenir une majorité parlementaire.

En ce qui concerne les sièges des différents conseils départementaux, nous avons nettement reculé par rapport aux locales de 2017. Sans doute, il nous manque des moyens financiers conséquents pour maximiser nos candidatures et des stratégies de convergence politique avec nos alliées des dernières présidentielles, pour mieux nous affirmer. Ces résultats nous imposent la nécessité de restructurer le parti avec une orientation politique dépourvue de fébrilité et en harmonie avec la base militante.

Dany Bitsindou.

**** Votre parti est au coude-à-coude avec l'U.pa.d.s. Quelle est la priorité: être chef de file de l'opposition ou bien préparer le congrès pour doter le parti de nouvelles instances dirigeantes pour le conduire pendant les cinq prochaines années?***

** Le statut de chef de fil de l'opposition est une conséquence des résultats des élections législatives. À ce sujet, le deuxième alinéa de l'article 11 de la loi déterminant le statut de l'opposition politique est clair. Il est sans ambigüité que les suffrages obtenus par l'U.d.h-Yuki lui confèrent de plein droit ce statut. La légitimité d'incarner cette institution constitutionnelle revient à un de nos 7 députés, car l'opposition congolaise est parlementaire et extra-parlementaire. Il nous revient de doter le parti d'instances dirigeantes capables de l'accompagner dans cette charge, pour l'intérêt des Congolais, pendant les cinq prochaines années. Bien entendu, pour désigner son chef de file et restructurer les instances dirigeantes, le parti doit se réunir en congrès, dans le respect de nos textes réglementaires ou à défaut en convention nationale, compte tenu des enjeux post-élection.

**** La base n'est-elle plus en harmonie avec la direction du parti au regard de ces résultats?***

** La base du parti est intacte et fidèle au combat politique légué par le président Guy Brice Parfait Kolélas. Cependant, une fissure réelle est en train de se créer entre les aspirations de cette base et la direction actuelle du parti. Les résultats de ces élections législatives et locales montrent, à l'évidence, dans plusieurs circonscriptions gagnables, que nos militants et sympathisants ne se sont pas reconnus dans les candidats investis par le parti, au détriment de certains frères et sœurs qui avaient un meilleur ancrage local. Le clientélisme au sein du Bureau exécutif national et de la Commission d'investiture a coûté des sièges au parti. Les responsables de cette chienlit devraient en tirer les conséquences politiques, lors du prochain congrès.

**** N'est-il pas possible d'envisager une réflexion profonde, avant la tenue du congrès, pour baliser le chemin à l'essentiel?***

** A mon avis, avant la tenue du congrès, nous devons poser un cadre préliminaire de réflexion qui va au-delà de la simple commission d'organisation du congrès et qui inclut toutes les sensibilités du parti qui se détermineront à travers les motions. A cet effet, le Bureau politique doit définir un calendrier précis des activités pré-congrès, afin de créer les conditions de la réussite de celui-ci, car il se joue l'avenir de l'U.d.h-Yuki. Nous devons sortir de ce conclave politique, rassemblés autour d'une direction du parti restructurée et une orientation politique pérenne.

Pour ma part, je prendrai activement mes responsabilités dans une motion qui intègre la suppression du poste de président de l'U.d.h-Yuki, afin de rendre un hommage éternel au président Guy Brice Parfait Kolélas; l'insertion de son dernier message dans le préambule des statuts du parti et qui accorde à la jeunesse une place de respectabilité au sein des instances décisionnelles et consultatives du parti.

**** Il reste les sénatoriales de l'année prochaine. N'est-ce pas important pour le parti d'y travailler dès maintenant pour qu'il ne soit pas surpris?***

** Le sénat comme l'assemblée nationale sont des lieux de l'excellence et de l'expression démocratique des Congolais. On ne devrait pas y entrer par effraction, tricherie ni cooptation. Le parti doit se préparer à aborder cette élection au suffrage indirect, avec des candidats investis sur des critères de militantisme et de compétence, et non avec l'intention de caser telle sœur ou tel frère battu aux législatives.

Par principe d'équité et d'égalité dans la promotion des membres du parti, les frères ou sœurs déjà investis aux législatives ne peuvent plus être réinvestis pour les élections sénatoriales. Agir autrement s'apparentera à une prime à l'échec destinée à tuer le parti. C'est avec beaucoup de gravité que je le dis, car la gangrène qui ronge notre Bureau exécutif national est silencieusement destructive dans les choix des candidats.

**** Le message politique et testamentaire du président-fondateur de votre parti résonne-t-il encore en vous? Si oui, comment la base vit-il l'après Kolélas?***

** Le message politique et testamentaire du président-fondateur Guy-Brice Parfait Kolélas résonne toujours en chacun de nous comme des paroles pleines d'espérance, car Guy-Brice Parfait Kolélas nous a simplement devancés dans le cours de l'histoire. L'infinitude de ses idées nous rappelle le sens de notre engagement après la tragédie. La dynamique de notre base pendant la campagne électorale des dernières législatives et locales est le symbole de notre état d'esprit.

Propos recueillis par
Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'éTAPE

Nouvel ordre national (Non)

Le cycle politique commencé avec l'élection présidentielle est entré dans sa phase «gestionnelle», avec la fin des élections législatives et locales. Une nouvelle assemblée nationale se met en place et un nouveau gouvernement sera nommé. Le triptyque organique de la gestion de la Cité est donc en place: le Président de la République; le parlement et le gouvernement. Reste à déterminer la trajectoire de l'action politique, pour mener à bien le programme du Président de la République.

Ce qui importe dans une société, ce sont les règles du jeu ou les institutions au sens de North. «Les règles du jeu dans une société, ce sont les contraintes humainement conçues qui déterminent les interactions humaines. Par conséquent, les institutions structurent les incitations dans les échanges humains, aussi bien dans le domaine politique, économique et social. Par ailleurs, les institutions ont pour nature de réduire l'incertitude dans la vie de tous les jours».

Il s'agit, sur le plan formel, «des contrats, règles politiques, juridiques et économiques écrits, explicites et dont l'exécution devrait être assurée par une entité, généralement l'Etat ou ses administrations». Mais, elles sont assujetties aux règles éthiques et morales. C'est ce nouvel attelage qu'il faut mettre en place, pour construire un Nouvel ordre national (Non).

En l'espèce, la société congolaise indépendante, qui a 62 ans mais qui a des défis de reconstruction sociétale, devrait clarifier le sens de ses démarches patriotique, démocratique, économique et sociale. Par exemple, elle devrait clarifier ce qu'être Congolais signifie dans la défense de l'identité congolaise. Par exemple, le schéma de consultation du peuple en vigueur jusque-là est-il toujours valable avec la croissance de la population et surtout, avec sa maturité politique? Par exemple, avec la crise qui redessine la carte économique du monde, comment mettre en œuvre le programme économique du Président de la République? Les anciens schémas en la matière sont-ils encore valables? Dans un contexte de transparence de l'action politique, les mécanismes de lutte contre toutes les formes de déviance sont-ils efficaces et d'actualité?

La marche vers le développement appelle des croyances constructives contre les croyances limitantes. Il faut alors construire une nouvelle conformité politique en sachant dire Non: Non aux ennemis de l'intérieur, ceux qui tirent le pays vers le bas; Non à tous ceux qui décrédibilisent le nom Congo; Non à l'ignorance; Non aux partisans du moindre effort; Non aux profito-situationnistes; Non à toute forme de délinquance publique; Non à la fatalité; Non à la désacralisation du pays.

Oui à l'ordre moral intérieur, constructeur d'une société régulièrement organisée autour de la loi, prémisse du Nouvel ordre national.

Prométhée

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne!
Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39
Rendez-vous sur le site internet:
www.lhorizonafricain.com

Première édition de la Fiac (Foire internationale de l'artisanat du Congo)

Relancer l'artisanat, au nom de la diversification de l'économie nationale

Organisée par le Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, la première édition de la Fiac (Foire internationale de l'artisanat du Congo), se tient à Brazzaville, du jeudi 11 au samedi 20 août 2022, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, à Brazzaville, sous le thème: *«L'artisanat: pilier de redynamisation des économies des pays africains»*. Expositions, ventes d'articles d'artisanat, ateliers, rencontres, conférences, animations culturelles, etc, sont autant d'activités qui se déroulent dans le cadre de cet événement forain qui ambitionne d'être un grand rendez-vous d'affaires des artisans venus de plusieurs pays africains. Environ cinq mille artisans congolais et ceux venus des pays africains y exposent leurs produits.

Placée sous le haut patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, puis du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, la cérémonie d'ouverture de la première édition de la Fiac a été finalement présidée par le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, en présence de quelques membres du gouvernement, dont Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, qui avait à ses côtés son collègue de la RD Congo, le ministre d'Etat Eustache Muhanzi Mumbembe, ministre de l'entrepreneuriat, des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, invité d'honneur, Mme Myss Belmonde Dogo, ministre ivoirienne de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté, Hodin Kokou Eké, ministre délégué togolais chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat, Sié Théophile Sib, secrétaire général du Codepa (Comité de coordination pour le développement de l'artisanat africain). On notait aussi la présence de plusieurs personnalités politiques et des opérateurs économiques du Congo et d'Afrique.

La tribune officielle aux couleurs de la Fiac.

Les participants à la cérémonie d'ouverture de la Fiac.

En dehors des artisans congolais, plusieurs autres venus d'Afrique ont fait le déplacement de Brazzaville. Il s'agit notamment des Ivoiriens conduits par leur ministre de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, des Togolais à la tête desquels il y a eu le ministre délégué chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat M. Kokou Eké Hodin. A cela s'ajoutent les artisans du Sénégal, etc.

Photo de famille du ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou (au milieu) et des officiels présents à la cérémonie d'ouverture de la Fiac.

En plaçant la première édition de la Fiac sous le thème *«l'artisanat: pilier de redynamisation des économies des pays africains»*, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a estimé que cette rencontre autour des productions artisanales africaines, revêt une importance capitale, du fait qu'elle *«interpelle ardemment à intérioriser, de manière profonde, les enjeux de l'heure. Il s'agit d'une interpellation qui vise à faire prendre conscience de la nécessité d'un soutien hardi au secteur de l'artisanat, considéré par les Chefs d'Etat africains en général et par le Président de la République du Congo, en particulier, comme l'un des maillons essentiels de la diversification de notre économie nationale»*, a souligné la ministre Mikolo.

A côté de l'agriculture, *«l'artisanat a été la première activité créatrice dans l'histoire de l'homme»*, a-t-elle poursuivi. D'où la nécessité de promouvoir et de valoriser les produits de l'artisanat, d'encourager les artisans, en consommant ce qu'ils produisent, afin de leur permettre de vivre décemment du fruit de leur travail.

La première édition de la Fiac, qui vise la promotion de l'artisanat au Congo, se propose de rejoindre la dynamique déjà amorcée par plusieurs pays africains dans le domaine de l'artisanat, comme le Burkina Faso, le Sénégal, le Niger, le Mali, etc. Mais, cette dynamique doit s'inscrire aussi dans la logique de *«la mutualisation des ressources humaines et matérielles, dans le respect des normes, et d'un conditionnement adéquat des produits artisanaux»*, a confié le ministre d'Etat Eustache Muhanzi Mumbembe.

La foire de l'artisanat est donc ouverte au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. Des articles variés y sont proposés. Les Brazzavillois et les personnes en séjour dans la capitale congolaise peuvent en profiter pour y faire des emplettes et savourer l'ambiance de fête foraine qui y règne. En tout cas, cela vaut le détour!

Joseph MWISSI NKIENI

Elections législatives de juillet 2022

La Cour constitutionnelle a donné son verdict: aucun recours n'a été validé !

Les élections législatives tenues en juillet 2022 étaient dans la phase de l'examen des recours par la Cour constitutionnelle. Au total, 30 recours en annulation de vote ont été soumis à l'arbitrage de cette juridiction, qui en a la responsabilité. En effet, selon l'article 3 de la loi organique n°28?2018 du 7 août 2018, *«la Cour constitutionnelle est juge du contentieux des élections législatives et sénatoriales. A ce titre, elle examine les recours relatifs à la contestation des candidatures et aux résultats de ces élections»*. Au terme de trois jours d'audience, la Cour constitutionnelle a estimé qu'aucun recours ne méritait d'être validé.

Les membres de la Cour constitutionnelle

La loi électorale prévoit que *«le droit de contester une élection appartient aux candidats ou à leurs représentants, aux partis et aux groupements politiques». «Toute élection peut être contestée dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats du scrutin, par requête écrite, accompagnée des pièces produites au soutien des moyens».*

Ainsi, la Cour constitutionnelle, sous la direction de son président, Auguste Iloki, avait prévu trois jours d'audience, les 11, 12 et 13 août, pour examiner, en auditionnant toutes les parties, les 30 affaires inscrites à son agenda, soit à peu près une dizaine d'affaires par audience. Elle avait prévu de rendre ses verdicts dimanche 14 août. Finalement, il y a eu deux désistements et 28 affaires ont été examinées. Certaines ont été jugées irrecevables, pour non-respect de la forme de saisine. Les affaires qui ont été instruites, dans une démarche contradictoire comme le prévoit la loi, n'ont pas abouti, en raison, selon la cour, de manque de preuves ou de l'insuffisance de preuve. Ainsi, aux yeux de la cour, les élections se sont bien déroulées et aucun candidat élu n'a fait preuve d'entorse à la loi. Les 30 recours sont classés, la page est tournée. Les députés de la nouvelle assemblée nationale ont fait leur entrée en fonction mardi 16 août dernier.

JC DIATOU

Commentaire

Face au malentendu électoral, comment rétablir la confiance?

Lénine, mourant, laisse un message: *«Il n'est pas une révolution qui n'ait renforcé le pouvoir de l'Etat»*. Pour analyser la culpabilité des dirigeants, André Malraux s'appuie sur son parcours: *«Les Nations ont inventé bien des formes d'Etat, depuis les théocraties de l'Ancien Orient jusqu'aux Etats totalitaires; mais l'histoire des Etats faibles a toujours été celle des Nations condamnées...»*.

Joseph Badila.

Le modèle politique post Conférence nationale souveraine est en panne: panne de ces hommes; pannes de ces institutions. Il a du mal à s'accommoder aux approches de la modernité. Il est en décalage aujourd'hui, politiquement, philosophiquement, moralement avec les exigences du peuple congolais. Ils ont volé la démocratie! La sidération de voir se dérouler le hold-up électoral ahurissant: le spectaculaire bourrage d'urnes; la falsification des listes électorales; le refus de la biométrie; le découpage électoral... Tout ça, c'est une brutalité de l'Etat qui ne dit pas mot. A la fois c'est une faiblesse de l'Etat qui est loin d'ouvrir les voies tracées de notre développement, donc de notre civilisation.

La crise politique des années 1997-1998 s'est transformée en crise sociale et sociétale. Nul ne peut nier que la société congolaise fait face à une menace rendue de plus en plus inéluctable. Dans ces temps de malentendu électoral, une relation renouvelée de confiance entre les institutions et le peuple s'impose. Le Congolais y est prêt. Il comprend l'immense traumatisme dont le pays est victime. Il faut réactiver le processus politique. La République reconnaît aux citoyens les mêmes droits et leur confère les mêmes devoirs. Les politiques, la société civile, nous devons faire de telle sorte que l'éthique républicaine se traduise concrètement au plan de la pratique électorale.

Ma conviction est que la solution est politique. Elle ne passera pas par la force. Il me paraît donc essentiel d'encourager rapidement le retour à l'entente cordiale, afin de nourrir le débat des intellectuelles venant de tous horizons. Aux acteurs politiques d'accepter leurs analyses, leurs critiques qui peuvent être contradictoires, mais sûrement complémentaires. L'intérêt de cette formule, c'est qu'elle permet une mise en perspective multidirectionnelle des problèmes.

Il faut ouvrir une nouvelle étape de la gouvernance électorale. La biométrie en est une. Faire de l'acceptation de la biométrie une cause nationale, c'est assurer aux Congolais, outre les droits garantis par la Constitution, le bénéfice d'une citoyenneté inspiré de l'esprit qui anime leur fidélité à la plus féconde confiance dans les qualités congolaises. C'est une grande opportunité citoyenne de remettre au cœur de la cité ceux qui tiennent à participer à la vie de la communauté nationale.

Le nouvel âge politique d'un Congo plus efficace, démocratique en dépend. L'enjeu est bien celui-là. Il est au cœur d'une cité courage préparée à porter, plus haut et plus loin, l'ambition congolaise, de façon à ce que la *«forêt d'eucalyptus»* plantée au sortir de la Conférence nationale souveraine ne s'accompagne pas d'un affadissement, mais d'un approfondissement, bien odorant, et d'une volonté pour pouvoir assurer toutes nos responsabilités.

Aujourd'hui, quelques jours à peine nous séparent des élections législatives. Des ruptures successives ont bouleversé l'ordre électoral: dysfonctionnements observés ici et là, révélant les mêmes gouffres; fraude organisée sur fond de montée du fanatisme, du tribalisme et de l'achat des consciences.

Bref, une organisation sans ordre, mais qui aspire à en trouver un dans l'intérêt du mieux vivre ensemble? Car notre société aujourd'hui est en quête de sens et de repères. Que reste-t-il des pensées républicaines de la Conférence nationale souveraine? La République doit affirmer le droit, elle doit élever l'individu à la dignité d'homme. Telle est la conclusion pour répandre sur le peuple qui nous entoure, la sympathie et la fraternité. Le choix est politique.

L'initiative de planter la forêt de la paix, de la réconciliation et du pardon, c'est une cérémonie qui mêle politique et réjouissances républicaines: fonder; créer; produire; ce sont là les éléments qui peuvent éclairer les conséquences de ce malentendu électoral qui ne cesse de réveiller les vieux démons. Le pouvoir politique, quel qu'il soit, s'émanciperait à admettre les critiques, mais de surcroit, il s'agit de les écouter pour changer ce qui ne va pas. Le peuple ne comprend pas. Il est épuisé. Pourquoi la cellule chargée d'organiser les élections est dans le noir? La gouvernance électorale est détournée. Instrument de construction républicaine, il est employé comme arme de destruction de la cohésion sociale. Son utilisation est inversée. Nous avons le devoir de dénoncer ces mauvais penchants qui font la faiblesse de nos institutions.

Nous savons, tous, que les élections ont été à la source de tous les malheurs de notre pays et que l'intolérance et le fanatisme ne sont pas des mots créateurs, c'est-à-dire qu'ils n'assurent pas le passage de l'archaïsme au progrès, de la violence à l'apaisement.

L'élection est devenue peu de chose, dès lors qu'elle se limite à une organisation groupusculaire d'un parti. Il faut, bien sûr, comprendre que le suffrage signifie, conformément à son étymologie: *«Suffrage universel, dans lequel sont électeurs et éligibles, tous les citoyens parvenus à un certain âge et jouissant de leurs droits civiques».*

Encore une fois, le gouvernement devrait coller à l'esprit du temps. Il faut mettre fin à la progressivité de la fraude électorale. Autrement, à quoi auront servi les rencontres d'Ewo, de Dolisie, de Sibiti et tout récemment d'Owando, si le gouvernement est incapable d'opérer une réversion définitive et une nouvelle marche vers l'unité et le progrès sur lesquels repose symboliquement le corpus républicain? Cette marche nous apprendra, en tant que Congolais, que, désormais, c'est la gouvernance électorale qui doit guider le politique et le citoyen.

Du coup, l'axe de gravité de la démocratie, dans notre pays, ne sera plus le copinage, la parentocratie, mais le résultat des urnes. Au nom de quelle légitimité politique un particularisme prendrait-il l'avantage sur un principe universel? A-t-on oublié ce que doit être le Congo: *«Une synthèse harmonieuse de deux civilisations dont l'une plonge ses racines dans cette Afrique éternelle, massive, mais cependant si diverse… C'est pourquoi il nous est permis de dire que de nous sortira une civilisation originale digne de notre essence propre»* (Fulbert Youlou)?

Joseph BADILA

L'HORIZON AFRICAIN

Où trouver le journal L'HORIZON AFRICAIN?

Brazzaville:
- A la Papeterie Centrale (à côté de l'ex-Congo Pharmacie);
- A la Librairie Zamor (au Marché Total, à côté de la Station service SNPC D);
- A la Réception de L'Hôtel Saphir;
- Au Super marché Casino Grand Fleuve;

Pointe-Noire:
- A la place de La Poste, au centre-ville;
- A la Maison de la Presse;
- A la Librairie Paillet;
- A l'Aéroport International Agostino Neto;
- Vers le Rond-Point Fond Tié-Tié, en face de la Pharmacie.

Pour tous renseignements:
Tel: 05.543.82.76 ou 06.662.37.39

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76/ 06.879.50.69
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
- Tornade; Prince Juvet NTSIMOU

Collectif budgétaire 2022

Le Congo s'attend à récolter 1.952 milliards 590 millions de recettes pétrolière

Le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Rigobert Roger Andély, a présenté au parlement, la semaine dernière, le projet de loi de finances rectificative. Grâce à la montée des cours du pétrole, le Congo s'attend à récolter un total prévu de 1.952 milliards 590 de francs Cfa de recettes, contre 1.094 milliards 149 millions de francs Cfa prévus dans la loi de finances initiale. Ce qui élève le budget de l'Etat pour cette année à la somme de 2.825 milliards 58 millions de francs Cfa, contre 1.935 milliards 253 millions de francs Cfa dans le budget initial, soit une augmentation de 45,97%. Le projet de collectif budgétaire qu'il a défendu se caractérise aussi par la création d'un Fonds de résilience (contre la crise alimentaire) dont les ressources proviennent de la vente des produits pétroliers.

L'année 2022 sourit au Congo comme une année où le pétrole retrouve sa place de principal pourvoyeur de fonds au budget national, grâce à la vente des cargaisons. Au cours de cette année, le Congo a pratiquement doublé ses recettes pétrolières qui ont augmenté de 78,70%. Ce qui lui permet de soulager le secteur social et de desserrer l'étau de la dette qui a asphyxié son économie, après la chute des prix du pétrole en juin 2014.

Sur le plan social, le gouvernement a prévu de recruter cette année 3.940 fonctionnaires dans dix départements ministériels dont 1.500 enseignants (Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation), 350 enseignants du secteur technique et 1.050 agents pour le secteur de la santé et de la population.

En ce qui concerne la dette, le gouvernement a augmenté le remboursement des emprunts extérieurs à 726 milliards 400 millions de francs, contre 441 milliards de francs Cfa dans la loi initiale. Cependant, il a gardé le même montant pour le remboursement de la dette intérieure prévu à 315 milliards 874 millions de francs Cfa. Pourtant, le paiement de la dette intérieure signifie aussi relance du secteur privé national qui a été durement affecté par la crise économique et par la lutte contre la pandémie de covid-19. Surtout que le Fonds national de solidarité pour le soutien aux entreprises n'est alimenté qu'à hauteur d'un milliard de francs Cfa au cours de cette année.

Le ministre Rigobert Roger Andély présentant le projet de collectif budgétaire au parlement.

Le budget 2022 réajusté permet aussi au gouvernement de pouvoir assurer le paiement régulier des salaires de la Fonction publique, des pensions des retraités, notamment ceux de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires) et d'alimenter régulièrement les budgets de transfert pour les institutions et les structures publiques à gestion autonome comme l'Université Marien Ngouabi, le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, les collectivités locales, etc.

Si les charges du personnel n'ont pas changé, à 379 milliards de francs Cfa, le budget des transferts a sensiblement augmenté, passant de 487 milliards 100 millions de francs Cfa dans le budget initial, à 674 milliards 707 millions de francs Cfa, soit une hausse de 38,52%. Mais, les budgets des institutions nationales et des structures publiques à gestion autonome n'ont pas bougé. Paradoxalement, les personnels des institutions nationales continuent de subir des retards de salaires qui aggravent le phénomène d'absentéisme dans les lieux de travail. Il suffit d'aller par exemple à la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme) pour voir des bureaux vides.

En somme, avec la manne pétrolière, on ne peut pas parler d'euphorie, comme le ministre Andély l'a signifié devant les parlementaires. La prudence doit demeurer la règle et la rigueur dans la gestion des finances publiques, le principe qu'il ne faut pas perdre de vue, pour ne plus retomber dans le marasme économique que nous avons connu.

Urbain NZABANI

Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier

Vers la construction de la route Ouesso-Pokola, dans la Sangha

Le Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier a procédé, mercredi 20 juillet 2022, à Brazzaville, au dépouillement des dossiers relatifs aux travaux d'aménagement et de bitumage de la route Ouesso-Pokola, longue de 47 kilomètres, avec la construction d'un pont de 616 mètres sur la Sangha, permettant de désenclaver le Département de la Likouala. La cérémonie était présidée par Oscar Otoka, délégué général aux grands travaux, en présence de Batounguidio, ingénieur en chef des ponts et chaussées, coordonnateur des projets aux grands travaux.

La commission, pendant les travaux.

Les offres présentées par cinq entreprises ont été élaborées après le lancement du dossier d'appel d'offres et l'appréciation sur le terrain pour évaluer la valeur et la durée des travaux à réaliser. Le dépouillement de ces offres a permis à la Commission de passation des marchés de faire connaissance des meilleures offres et de procéder à un choix convenable. La valeur des travaux, suivant les offres présentées, est variable. Le montant le plus haut est à plus de 100 milliards de francs Cfa et le plus bas à 88 milliards de francs Cfa. La durée de réalisation des travaux, proposée par l'ensemble des entreprises, est de plus de mille jours, soit près de trois ans. La construction de la route Ouesso-Pokola et du pont sur la Sangha est une opportunité pour amorcer également le désenclavement du Département de la Likouala, a indiqué Oscar Otoka. Il a révélé que c'est *«la première étape de la construction de la liaison routière Ouesso-Bangui-Ndjaména pour la concrétisation du corridor Pointe-Noire/Brazzaville/Bangui /Ndjamena». «Le développement de la sous-région est conditionné par la mise en place des infrastructures de transport, pour la circulation des biens et des personnes. C'est pour répondre à cette préoccupation que les Chefs d'Etat de la sous-région ont adopté un plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale assorti d'un programme prioritaire»*, a-t-il expliqué. Dans les prochains jours, on saura l'entreprise qui sera retenue pour la construction de la route Ouesso-Pokola dont les travaux pourront être lancé dès l'année prochaine.

Martin BALOUATA-MALEKA

4ème édition des conférences africaines sur le climat

L'Afrique se mobilise avant la tenue prochaine de la Cop27, en Egypte

Dans le but d'informer les positions africaines sur la gouvernance et la politique climatiques mondiales, et de fournir des orientations aux décideurs politiques au niveau régional, sur les perspectives de recherche d'un consensus sur les questions régionales prioritaires avant la prochaine Cop27 prévue à Charm el-Cheikh, en Egypte, il s'est tenu, du 27 au 29 juillet 2022, à Maputo, au Mozambique, la quatrième édition des conférences africaines sur le climat, sous le thème: *«Assurer une transition juste et équitable et la sécurité humaine en Afrique: renforcer la résilience».*

Organisée en mode hybride et virtuelle, la rencontre de Maputo a connu la participation des cadres de la Commission de l'Union africaine, de la Bad (Banque africaine de développement), du P.a.c.j.a (Alliance pan-africaine pour la justice climatique) et d'autres invités.

Cette conférence sur le climat, dont la première session s'est déroulée à Maputo, a couvert les régions d'Afrique orientale et australe du continent. Une deuxième session se tiendra au Niger, au cours de ce mois d'août, mettant en lumière les expériences et les perspectives des régions d'Afrique centrale, occidentale et septentrionale. Les pourparlers africains sur le climat se sont imposés comme un espace de dialogue important qui rassemble les perspectives climatiques régionales des organisations de base, des sociétés civiles, des jeunes, des groupes de femmes, du secteur privé aux côtés des universités et des gouvernements.

Ces pourparlers sur le climat en Afrique ont mis en lumière les problèmes et les aléas des changements climatiques auxquels sont confrontés les communautés et les gouvernements du continent. Ce qui permettra de réaliser des objectifs de développement définis à la fois dans l'Agenda régional 2063 qui stipule *«ne laisser personne de côté»* et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.

Les participants à la rencontre de Maputo.

Alors que de nombreux pays touchés par la sécheresse s'efforcent de faire face aux conséquences cumulées des effets des changements climatiques, d'autres chocs aussi, notamment les conflits internes, la pandémie de covid-19, la détérioration de la situation macroéconomique et les perturbations du commerce liées à la guerre en Ukraine, font des ravages dans les économies nationales. Les populations africaines subissent les effets de l'urgence climatique presque quotidiennement. La guerre en Ukraine contribue à l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ce qui a de graves répercussions sur l'exacerbation de la pauvreté et de la famine. Il est urgent d'agir et de le faire à grande échelle.

Signalons que cette conférence africaine sur le climat s'est tenue dans le contexte d'événements météorologiques plus fréquents et plus graves, notamment des sécheresses, des cyclones et des tempêtes tropicales sans précédent en Afrique orientale et australe. La région de l'Ouest de l'Océan indien, en particulier, a subi des dommages et des pertes considérables en raison d'événements météorologiques et climatiques.

Roland KOULOUNGOU

« Ce document présente les principaux tarifs standards de nos produits et services exprimés en TTC. Il annule et remplace le document de Mars 2021 ».

JUILLET 2022

OPÉRATIONS SUR ESPÈCES

Retraits / Versements (nos caisses/DAB)

Retrait espèces Caisse /Chèque de guichet	
Retrait espèces client	Franco
Paiement déplacé client	Franco
Forçage	
Frais de forçage/opération de retrait	17 835
Versements	
Versement espèces	Franco
Versement déplacé	Franco
Ramassage de fonds	82 005
Service de caisse chez clients	82 005

Opérations de change

Change manuel/Billets	
Commission de manipulation toutes devises	0,40% maxi 356 462
Commission de change	0,40%
Taxes Sur Les Transferts	1,50%
EURO	
Achat	
- Client BCI	Franco
- Non client BCI	Interdit
Vente	
- Client BCI	5% mini 9 945
- Non client BCI	Interdit
Devises (autres que l'Euro)	
Achats	
- Client BCI	0,4% mini 7 015
- non Client BCI	Interdit
Ventes	
- client BCI	5% mini 9 571
- Non client BCI	Interdit

CHÈQUES

Délivrance de chequier	
Commande du premier chequier	Franco
Renouvellement de chéquier	7 336
Opérations sur chèque	
Chèque de Banque (Remise/Emission)	19 321
Annulation (chèque de Banque)	7 396
Opposition sur chèque	37 358
Levée Opposition sur chèque	Franco
Certification de chèque	17 348
Annulation (chèque certifié)	6 670
Encaissement de chèque :	
- Chèque BCI	Franco
- Chèque BCI crédit immédiat ou escompté	Franco
- Chèque confrère	Franco
- Chèque confrère crédit immédiat ou escompté	Franco

IMPAYÉS

S/chèque	
Sur émetteur BCI	27 145
S/prélèvement	
Sur ordonnateur	19 321

VIREMENTS / PRÉLÈVEMENTS

Virements occasionnels s/BCI	Franco
Ordo=bénéficiaire	Franco
Virements occasionnels ou permanents s/BCI	
Frais d'intervention virements vers confrères	14 268
Frais d'intervention Virements SYGMA	14 268
Virements reçus commission de paiement:	
- Client BCI/Confrère	Franco
Virements occasionnels : - émis	14 268
- dossier	Franco
Virements permanents : - émis	10 737
- dossier	Franco
Résiliation s/VP	12 734
Mise à disposition (salaires,etc..)	Service annulé
MAD s/instruction client BCI	16 052
Retour mise à disposition	
Rejet et impayés :	
- si comptes même client	Franco
- si clients ≠	12 556

EFFETS

Encaissement d'effets tirés sur compte BCI ou s/confrères	
Port	
Avis de sort	10 225
Recouvrement	encst: 4 518 - Escpte: 10 225
Intérêt escompte	0,25% min 8 501 Max 61 709
	Taux en vigueur
Encaissement d'effets tirés s/ confrères /Hors place BCI	
Port	10 225
Avis de sort	encst: 4 518 - Escpte: 10 225
Recouvrement	0,25% min 10 225 Max
Commission de correspondant	61 709
Intérêt escompte	Taux en vigueur
Réclamation effet	5 351
Prorogation effet	21 723
Opposition effet	31 128
Acceptation d'effet	11 890
Avis de sort au remettant	7 134
Commission d'endossement	0,6% Mini 4 162
Protêt d'effet : - Dossier	Franco
- Commission de Protet	26 158
Taux de pénalité	0,20%

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Transfert vers l'étranger (hors zone CEMAC)

Transferts émis en EURO	
Commission TRF BCI	1%
Commission BEAC	0,5%
- Commission correspondant si transfert Euro	23 780
- Commission correspondant si transfert Dollars	35 670
Zone CEMAC : voir tarif virement vers confrère ($2)	0,05%
Zone Euro et autres zones	84 597
Frais charges OUR (hors CEMAC)	
Taxes sur les transferts (hors zone CEMAC)	1,50%
Récupération Swift/Télex (hors CEMAC)	
- Zone EURO	29 130
- Autres zones	38 643
Transferts émis en devises (autre que l'Euro)	
en sus commission ci-dessus	
Commission de change	0,40%
Transferts Permanents	
Idem, plus :	
- Dossier	Franco
- Zone Euro et autres zones	Franco
Commission d'opération	9 274
Tirage de Chèques	
Commission TRF BCI	1%
Emission de chèque	
- Zone CEMAC	15 457
- Zone Euro & autres zones	16 408
Commission de transfert (hors zone CEMAC)	12 484
Commission de change (autres zones)	0,40%
Taxes sur les transferts (hors zone CEMAC)	1,50%
Annulation / modification	
Transferts ou chèques	
- Zone CEMAC	7 396
- Zone Euro& autres zones	15 368

Rapatriements

Transferts/virements reçus de l'étranger en EURO.	
- Si payable s/ compte BCI	11 177
Port et dossier	
- Si payable en espèces ou chèque ou chez confrères :	11 177
Port et dossier	
Commission de Caisse	
Commission d'émission	0,50% mini 10 107
Recherche si domiciliation incomplète	9 690
Retour au correspondant/annulation/	15 100
Ordre non appl / Instruction particulières	15 041
Transferts reçus de l'étranger en devises (autre que l'EURO)	
En sus commission ci-dessus	
Correspondant	Refacturation au réel
Commission de change	0,40%

Remises libres et documentaires import

Remises présentées par un correspondant :	
Remises payables sur nos caisses :	
Dossier	12 485
Avis de sort (si encaissement effet)	10 701
Commission encaissement	0,40% mini 8 441
Commission recouvrement	0,30% mini 8 441
Commission de transfert (hors CEMAC)	0,50% mini 10 106
Commission documentaire	0,2% mini 11000 maxi 142 680
Domiciliation	42 804
Commission de change (autres zones)	0,40%
Taxes Sur Les Transferts	1,5%
Remises payables chez un confrère :	
Commission encaissement	0,40% mini 7 134
Commission documentaire	0,50% mini 8 323
Commission SWIFT	
- Zone CEMAC	10 701
- Zone Euro	31 508
- Autres zones	43 398
Remises présentées par un confrère :	
Règlement direct au correspondant :	
Commission du confrère en sus	
Commission documentaire	23 780
Règlement au confrère:	
Dossier	12 484
Avis de sort (si encaissement effet)	10 701
Commission encaissement	0,40% mini 8 442
Commission documentaire	0,30% mini 13 673
Commission de recouvrement	
- CEMAC	20 213
- Autres zones	23 780
Commission de change (autres zones)	0,40%
Acceptation simple :	
Dossier	12 484
Commission d'acceptation	26 752
Acceptation et Aval :	
Dossier	12 484
Commission d'acceptation (documents)	26 752
Commission d'aval	2% mini 37 453

BCICONGO.COM

BCI
GRANDIR. ENSEMBLE.

CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS DE BANQUE CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

Avis de sort au correspondant :	
Commission d'avis de sort	23 780
Commission SWIFT	
- Zone CEMAC	21 996
- Zone Euro	31 508
- Autres zones	44 587
Remise en souffrance	42 804
Lettre de garantie et Cessions bancaires	
- Dossier	12 484
- Commission pour absence de document	42 804
Retour impayé	42 804

Remises documentaires export

Ouverture du dossier	
Dossier	12 484
Encaissement	0,40% mini 7 966
Commission de change	0,40%
Commission documentaire	0,20% mini 13 673

Opérations diverses

Prorogation d'effets	26 348
Réclamation d'effets	42 804
Avis de sort au remettant	Franco
1ère Présentation Supplémentaire	26 752
Autre présentation	11 533
Acceptation et retour	26 752
Protet d'effets (Commission)	58 855
Remise impayée	47 560
Chèques tirés s/ caisses par les correspondants étrangers	57 072
Frais de courrier :	**de 19 500 à 36500 selon le pays/ Nous consulter**

Autres Opérations Internationales

Domiciliation	
Commission d'ouverture de domicialtion	41 498
Modification	24 018
Frais d'imputation	12 722
Recherches d'informations :	
- Plus d'un an	59 450
Photocopie	1153/page
Obtention autorisation des changes :	
Commission intermédiation	57 072
Ouverture compte chez correspondants Etrangers :	
Commission intermédiation	54 694

SURVEILLANCE DE COMPTE

Ouverture de compte : dépôt initial	**1 000 000**
Standard (par mois)	14 268
Commission de mouvement de compte :	
- PME/PMI, Entreprises individuelles, Ets	0,030%
- Grandes entreprises	0,025%
Commission de dépassement	Taux de découvert +2%
Commission de plus fort découvert	0,25%
Compte sans mouvement s/surveillance	2 972
Clôture de compte	32 697
Remboursement du solde de compte clôturé par la banque	Franco
Lettre de mise en demeure	10 701
Consolidation créance	0,75%
Lettre de notification	10 701

PLACEMENTS

Rémunération des dépôts à vue

Aucune rémunération

Comptes à terme

- **Taux négociés**

N.B. : Sauf dispositions contraires, les intérêts sont calculés à terme échu, sur le solde moyen en valeur de la période sur laquelle porte l'arrêté des comptes.

BANQUE A DISTANCE

Opérations de banque digitale (Prèlevement mensuel)

BCINET (Portail Digital Banking & Cash Management)

BCINET - Option 1 : TALA (Consultations)	11 890
BCINET - Option 2 : NOKI NOKI (Virements)	23 780
BCINET - Option 3 : E-FACTURE PRO (Règlements)	35 670
BCINET - Option 4 : FULL OPTION (Cash Management)	47 560
BCI SCAN	59 450

MONÉTIQUES

Opérations diverses sur cartes	
- Achats porteurs BCI s/TPE confrère	3 567
- Retrait VISA DAB Confrères/Zone CEMAC	1 189
- Retrait VISA DAB Confrères/Hors Zone CEMAC	7 134

PRÊTS

Cautions

Rédaction acte	0,50% mini 58 201
Avenant	10 463
Etablissement situation des cautions	33 292
Informations aux cautions (règles OHADA)	25 563
Commissions d'arrêté (par an)	
Caution avec déposit ou sans contre garantie des Etablissements bancaires	-1,5% à -1%/an
- sans déposit/avals divers	1% à 3,5%
- contre garantie émise sur BCI	1% à 3,5%
- contre garantie émise hors BCI	0,5% mini 62 442
Main levée	17 657
Appel caution	406 043

Crédits aux Entreprises

Frais de dossier :	
Crédits court terme et découvert	1% mini 84 419
Crédits moyen terme	1% mini 196 779 maxi 7 427 088
Taux de base bancaire	11%
Echéances impayées	15%
Prise de garantie :	
- Caution personnelle	Franco
- Nantissement BDC ou DAT	Franco
- Hypothèque (hors frais d'acte)	Franco

Ouverture de crédits documentaires

Toute commission liée à l'ouverture d'un crédit documentaire est due, même si le crédit est annulé ou s'il est inutilisé en totalité ou partiellement

Import :	
Frais de dossier	31 508
Commission d'ouverture	0,25% trim indiv 33 767,6
Prorogation	0,25% trim indiv min 33 886
	0,25% trim indiv min 33 886
Commission d'utilisation	10 106
Commission de transfert	0,5%
- Zone CEMAC	5 350
- Zone Euro et autres	67 773
Commission de change (autres zones)	0,4% mini 9 154
Commission d'acceptation (levée de documents)	1/5 flat du montant de la traite
Modification montant en augmentation	0,25/ trim indiv min 33 886
Modification simple	32 108
Annulation	44 587,5
Commission SWIFT/TELEX	
Zone CEMAC	22 591
Zone Euro	32 698
Autres zones	44 587
Demande de Confirmation :	Refacturation des frais de correspondant
Export :	
Ouverture : - Zone CEMAC	83 527
- Zone Euro	125 439
- Autres zones	265 147
Notification : Frais de dossier	31 508
Commission de notification (par trimestre)	
- Jusqu'à 250 000 000 FCFA	0,20% mini 124 845
- Au-delà de 250 000 000 FCFA	0,20% mini 124 845
Commission de confirmation :	
- Zone CEMAC :	Nous consulter selon pays Nous consulter selon pays
- Zone Euro et autres	
Négociation	0,4% mini 24 374
Modification *(augmentation, prorogation, annulation)*	Nous consulter selon pays
Autres modifications	26 752
Prorogation	Nous consulter selon pays
Levée de documents :	
- Csion de levée documents	1% mini 32 936
- Csion de change	0,40% mini 5 350
Annulation	44 587

Cession de créances

Mise en place	1% du montant de la ligne
Commission de gestion	25 076/ bordereau de cession
Taux :	Taux du découvert mois 25 à75 points de base
Retenue de garantie	10% du montant de la ligne

AUTRES OPERATIONS ET SERVICES

Renseignements commerciaux et instructions contentieuses	
- Lettre d'information	41 615
- Instructions contentieuses	7 966
Saisie arrêt / ATD /réquisition	64 206
Extrait de compte à la demande	2 663
Attestation de capacité financière	23 786
Attestation de compte	11 890
Attestation de non débiteur	11 890
Attestation de non redevance	29 130
Attestations diverses	11 890
Situation détaillée des engagements	17 240
et des comptes	26 752
Attestation p/Commissaires aux Comptes	67 856
Réclamation clientèle :	
Frais de recherche au plus d'un an et au delà	59 450
Frais de photocopie	1 189
Procuration et mandat	11 890
Frais de courrier :	DHL, nous consulter

De nombreux services donnent lieu à récupération de frais SWIFT, télex, courrier et communication en sus des commissions ci-dessus.
Les présents tarifs peuvent être modifiés à tout moment.

« Conformément à l'article 22 du règlement N°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global et à la répression de l'usure et la publication des conditions de banque dans la CEMAC, la BCI se réserve le droit d'appliquer les prélèvements obligatoires au profit de l'état ou des institutions publiques (1% de la TTE pour tous montants plafonnés à 10.000.000 XAF; 50XAF pour que Timbre Electronique (TE).

MEMBRE DU GROUPE BCP

P.r.i.s.p (Projet des réformes intégrées du secteur public)

Don d'équipements informatiques à cinq associations

Le P.r.i.s.p (Projet des réformes intégrées du secteur public) a fait don d'équipements informatiques à cinq associations, pour renforcer leurs capacités de travail dans le cadre du suivi de l'exécution du budget de l'Etat. La remise de ce don a eu lieu le vendredi 12 août 2022, à la Primature, à Brazzaville, sous le patronage du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso. Les cinq associations bénéficiaires de ce don sont: l'A.f.j.c (Association femmes juristes du Congo); l'A.e.p (Action évangélique pour la paix); le F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo) et la Fondation niosi.

Selon Patrick Valery Alakoua, coordonnateur par intérim du Prisp, le don d'équipements informatiques aux cinq associations s'inscrit au cœur de leur action, à savoir la recherche permanente de résultat par le renforcement de l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques. Ce qui épouse bien, a-t-il poursuivi, la deuxième bataille du programme d'action du gouvernement: *«Il n'y a pas de développement sans bonne gouvernance»*.

Un échantillon des outils informatique.

Le coordonnateur par intérim du Prisp a expliqué que, *«dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 3.2, relative au renforcement des capacités des organisations de la société civile à servir d'entités de suivi indépendant du budget, à travers des actions de redevabilité sociale, relative à la gestion des finances publiques, il est prévu d'apporter un appui aux organisations de la société civile dans la surveillance de l'exécution budgétaire»*.

Un des bénéficiaires, Samuel Tsikabaka de la Fondation Niosi, a apprécié le geste en ces termes: *«C'est un plaisir de recevoir des équipements informatiques et de voir que le gouvernement affirme sa relation avec la société civile et appuie cette volonté de la société civile d'exiger la redevabilité»*.

Chaque association a reçu 5 ordinateurs de bureau, 1 ordinateur portatif, 1 grand photocopieur, 10 tablettes, 1 vidéo-projecteur, 1 imprimante laser, 1 disque dur externe, 10 clés U.s.b, 1 système de sonorisation, 1 appareil de reliure, 1 onduleur, etc.

Rappelons que l'un des objectifs du P.r.i.s.p, c'est l'amélioration de la gestion des ressources publiques et le renforcement de la redevabilité en République du Congo.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

2ème édition du mbongui de la femme africaine

Concilier l'outil numérique à l'autonomisation de la femme

Le marketing digital était au cœur d'un atelier organisé par l'Association E.w.c (Elite women's club), vendredi 5 août 2022, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, en marge de la deuxième édition des assises de la femme africaine dénommée: *«Mbongui de la femme africaine»*.

Placé sous le thème: *«Outils pour une identité numérique durable»*, cette rencontre, présidée par Luc Missindimbazi, président de l'Association Pratic (Promotion, réflexion, analyse des technologies de l'information et de la communication) et promoteur d'Osiane (Salon international des technologies de l'information de la communication), a porté sur les outils du marketing digital, l'e-réputation et son influence de marque. C'était en présence des professionnels des medias, des étudiants et d'autres invités.

Luc Missindimbazi.

Les participantes à l'atelier.

Dans un monde de plus en plus digitalisé, il est important de connaître les outils de communication numérique, de savoir les utiliser et d'en tirer profit. Dans un contexte marqué par le Web comme *«outil majeur au cœur de l'activité humaine»*, l'économie numérique occupe une part importante du marché mondial. Selon les statistiques, plus de 5 milliards de personnes se connectent sur le Web chaque jour. *«Le marketing digital désigne tout ce qui se passe sur les écrans: les Smartphones, l'ordinateur, la télévision, etc»*. Il permet de toucher un plus grand nombre de personnes et de répondre à leurs besoins. *«Le web marketing désigne le marketing en ligne»*, réalisé à l'aide d'outils Internet comme le *«community»* manager et social, le référencement, le e-mailing, les acronymes, etc. *«Quand on fait un marketing traditionnel, on a que besoin d'un support tels que l'écran. Le plus souvent, on est sur une cible qu'on n'a pas choisie. Il est unidirectionnel. Par contre, avec le marketing digital, grâce aux outils informatiques, vous pouvez personnaliser votre communication et choisir à qui vous voulez adresser votre information ou une publicité. Il y a l'instantanéité et l'agilité. Il est multidirectionnel»*, a expliqué Luc Missindimbazi, pour montrer la différence entre le marketing traditionnel et le marketing digital.

Abordant la thématique de l'e-réputation, il a affirmé que *«les informations que nous diffusons sur le Web crée notre réputation»*. Cette réputation est la convergence de la notoriété et de l'image. *«Le contrôle de l'e-réputation se fait par audite des moteurs de recherche»*.

Roland KOULOUNGOU

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

L'un de nos grands du quartier, Ya Polo, est décédé. Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont été, avec tous les voisins du quartier, à la veillée mortuaire. Ils ont été sidérés de voir les enfants, les neveux et les autres membres de la famille se chamailler à propos des biens laissés par le de cujus, que certains d'entre eux n'ont pu assister pendant sa longue maladie. Ils n'ont même pas attendu la fin des obsèques, comme le prescrit la coutume, pour parler des biens laissés par Ya Polo.

Dans le quartier, l'on a vu comment Ya Polo se battait bec et ongles, pour travailler aux fins de vivre heureux avec son épouse et ses enfants. L'on se souvient qu'il avait sollicité un crédit-bail à la Banque nationale de développement du Congo, la B.n.d.c, d'une durée de 20 ans, pour acheter sa parcelle et y construire sa modeste villa de fonctionnaire. Ses parcelle et villa étaient ouvertes à tout le monde. C'était le mbongui, le lieu de rencontre de tous ceux qui le connaissaient. C'est là qu'Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu avaient, avec tous les voisins du quartier, suivi le combat de boxe du siècle entre Mohamed Ali et Foreman qui se déroulait à Kinshasa, la capitale voisine. C'est chez Ya Polo qu'ils allaient suivre aussi, chaque samedi soir, en direct à la télévision kinoise, les concerts de l'O.K. Jazz et de bien d'autres orchestres célèbres.

Ya Polo était altruiste. Il nous arborait toujours son sourire légendaire. Sa voiture était utilisée de temps en temps, comme l'ambulance du quartier. Quelle maman n'avait-il pas été amenée à l'hôpital général pour y être accouchée? Bref!

En voyant les enfants et la veuve de Ya Polo être maltraités et injuriés par les sœurs, les neveux et nièces du défunt, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu se sont révoltés, en se demandant comment Ya Polo, qui s'est donné toute la peine pour se bâtir, avec dignité, sa vie, pour réussir, devait-il laisser ses biens à des énergumènes qui ne se sont donné aucune peine? C'est un scandale. Cela ne va pas continuer comme ça!

En effet, comme il est dit dans le livre de l'Ecclésiaste, *«que reste-t-il à l'homme de toute sa peine et de tous les calculs pour lequel il se fatigue sous le soleil? Tous les jours sont autant de souffrances, ses occupations sont autant de tourments: même la nuit, son cœur n'a pas de repos. Cela encore est vanité»*. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Double-parcelle avec maison à vendre à Kombé (Brazzaville)

Deux parcelles jumelées faisant au total 1200 mètres-carrés, avec une maison comportant 1 salon, 4 chambres à coucher, 1 cuisine et 2 salles de bain, sont en vente dans le Quartier Kombé, en banlieue Sud de Brazzaville.

Pour tous renseignements, appeler : (242) 06.637.10.90

Tribune

La République du Congo aura bientôt 64 ans. Mais qu'est-ce-que la République?

C'est par la délibération n°112-58 du 18 novembre 1958 que l'ancien territoire du Moyen-Congo fut érigé en Etat membre de la Communauté et devint la République du Congo. Mais qu'est-ce que la République?

Par Dieudonné Antoine-Ganga

La République est *«la chose publique. Elle est État, quelle que soit sa forme de gouvernement où des représentants élus par le peuple sont responsables devant la Nation».* C'est pourquoi la République s'est, de tout temps, voulue vectrice de message de liberté, de paix, de concorde et de justice. La République, c'est faire de l'individu le responsable de la vie, non seulement vis-à-vis de lui-même, mais aussi de la collectivité. La République, c'est mettre au premier plan, le respect de la dignité de l'homme, rejeter le tribalisme, les néo-tribalismes, le régionalisme et c'est bannir les imprudences de ceux qui prétendent savoir ou avoir raison.

La République, c'est aussi enseigner la citoyenneté responsable non seulement de façon formalisée, mais aussi par l'exemple et par le dépassement de soi. La République, c'est enfin veiller à l'avenir de tous les Congolais. Cet avenir, il appartient à tous de l'imaginer et de le promouvoir. Car, comme l'a dit Carrel, *«l'avenir n'appartient qu'à ceux qui risquent tout pour un idéal. Et la sagesse n'est pas de vivre pour ne rien faire, pour s'amuser stupidement, mais c'est de vivre héroïquement»,* ajoutait-il. De son côté, Nelson Mandela nous dit: *«Grâce aux efforts conjoints des hommes, l'injustice peut être vaincue et que tous peuvent connaître une vie meilleure».*

De son côté, Mgr Michel Bernard, alors archevêque de Brazzaville, affirma, dans une de ses homélies devant le premier Président de la République, l'abbé Fulbert Youlou, les membres du gouvernement et les Congolais venus assister à la messe: *«Demain, et je rappelle ici les pensées de Jean XXIII, demain, pour prendre sa place dans le monde, c'est de volonté que devra faire preuve le nouvel Etat et nul ne saurait contester que le mot implique une décision de discipline, d'effort continu et de sacrifice.*

Il n'est pas de vie sociale possible, pas de vie nationale concevable, si, quand le bien commun l'exige, les intérêts particuliers ne savent pas céder le pas, s'il n'y a pas pour tous les membres de la Nation une communauté de destin, si les plus favorisés par la situation et la culture ne savent pas en toute générosité se mettre au service de leurs frères les plus dépourvus.

Seuls un grand courant d'enthousiasme, un amour passionné du pays peuvent nourrir cette volonté d'effort et de sacrifice, seuls ils peuvent faire taire les particularismes stérilisants, seuls ils peuvent conjurer la création de blocs hostiles qui opposeraient violemment dans la Nation d'une part les mieux pourvus et de l'autre ceux qu'écraserait le sentiment d'une injustice.

C'est une tâche magnifique qu'offre à nos dirigeants le Pape Pie XII ''de contrôler, aider et régler les activités privées et individuelles de la vie nationale pour les faire converger harmonieusement vers le bien commun''».

Notre République, en 64 ans d'existence en novembre prochain, pouvons-nous affirmer sincèrement et avec fierté, qu'elle s'est voulue vectrice de message de liberté, de paix, de concorde et de justice? Notre République aurait-elle mis en premier plan, le respect de la dignité de l'homme? Aurait-elle rejeté le tribalisme, le néo-tribalisme, le clanisme, le régionalisme? Notre République, aurait-elle, etc, etc, etc? Je laisse à chacun de nous, de répondre, franchement, en se regardant dans le miroir, à toutes ces questions que je me permets de soulever ici.

D'autre part, en 64 ans d'existence, l'esprit de la République nous a-t-il animés pour diffuser partout les valeurs, la promotion de chacun, la capacité à être digne en toutes circonstances, la lutte contre le tribalisme, contre le népotisme, contre le favoritisme, contre le clanisme, contre l'exclusion, contre la brutalité? Je ne pense pas.

C'est pourquoi je requerrais patriotiquement qu'il nous plaise de promouvoir la culture de paix, de combattre la haine et la violence et d'éviter d'en être des complices tacites. De combattre aussi le tribalisme par la connaissance de l'autre. Car, c'est l'ignorance qui provoque la peur de l'autre. Croyons à l'intégration de la différence. C'est pour cela qu'il nous faut apprendre, très tôt, aux jeunes à respecter l'opinion de celui qui pense autrement. *«Il nous faut diligenter avec vigueur la conquête de la paix dans les cœurs et les consciences de nos compatriotes…»,* dixit le Président Denis Sassou-Nguesso.

Quelle République laisserons-nous aux générations futures? Celle des bébés noirs et des koulounas ou celle qui sombre dans la misère, dans la clochardisation, dans le chaos économique et social ou encore celle où les anti-valeurs sont et seront légion? Il revient à notre génération de dénoncer, courageusement et sans complaisance, tous ces maux qui contrecarrent le développement harmonieux de notre République, notre pays, notre Etat, le Congo, pour que notre triste et honteux passé ne devienne pour les jeunes d'aujourd'hui et pour les enfants qui naîtront demain, leur avenir.

Construisons donc du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, de Liranga à Boko, de Kakamoueka à Épéna, notre République dans l'Unité, le Travail et le Progrès, comme le dit si bien notre devise. Qui plus est, comme l'a si bien affirmé Martin Luther King Junior «nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots». Car «plus que jamais, l'Etat a besoin que chaque Congolais se mobilise, pour permettre sa continuité et son émergence. Cette mobilisation devrait s'effectuer à plusieurs niveaux, en partant du sommet avec les pouvoirs publics, jusqu'à la base avec la société civile… Chaque citoyen et résident doit comprendre qu'il a une part de responsabilité et sa pierre à apporter à l'édifice que représente la République du Congo», dixit notre compatriote Lydie Patricia Ondziet.

Oublions donc ce qui nous divise; soyons plus unis que jamais, en donnant la priorité à notre République, à notre Etat, à notre pays, le Congo qui est un grand chantier; et ce, pour la véritable paix, afin que tous les Congolais vivent dans le bonheur, dans l'harmonie, dans la liberté, dans l'égalité, dans la fraternité, dans la tolérance et dans la paix véritable voire pérenne. Jusqu'à quand, nous Congolais, nous attendrons pour avoir une République où nous vivrons, les uns et les autres, *«dans la paix des cœurs et la tranquillité des esprits»*?

La République du Congo, dont le peuple a connu et continue de connaître les rançons macabres de la violence, de la haine, de la mort gratuite, de la misère et de l'exclusion, reste un grand et permanent chantier à reconstruire. Comme l'a dit le Pape François, *«le grand chantier de la reconstruction doit permettre l'amélioration des infrastructures et répondre aux besoins matériels, mais aussi -et c'est plus important- promouvoir la dignité humaine, respecter les droits de l'homme et la pleine intégration de tous les membres de la société».*

Je reste convaincu que notre pays, la République du Congo, peut retrouver sa grandeur et son unité, sans que l'on ne construise entre nous des murs de haine, de tribalisme, d'exclusion et des préjugés. Les uns et les autres, ayons seulement la très ferme volonté patriotique et politique d'y parvenir. Là où il y a de la volonté, il y a une route. Est-ce que nous avons cette volonté? That is the question, comme disent les Anglo-Saxons!

Vive la République du Congo! Vive notre beau et riche pays!

Dieudonné ANTOINE-GANGA

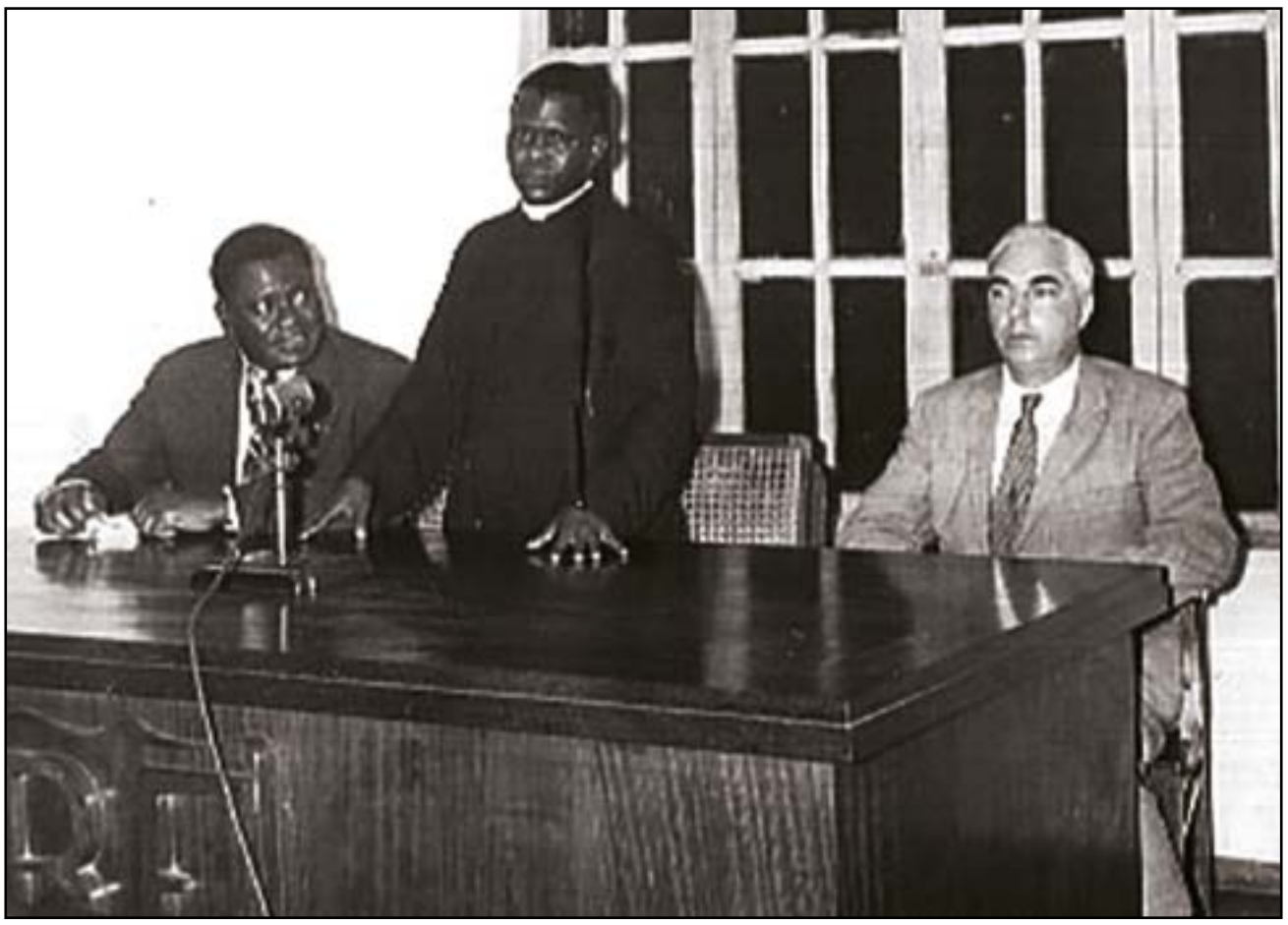

Le Président Fulbert Youlou, alors élu Premier ministre, lors de la proclamation de la République, le 28 novembre 1958, à Pointe-Noire, capitale du Moyen-Congo.

Guy Francis Tsiehela, chroniqueur culturel sur Ziana T.v

«Je souhaite que le Ministère de la culture soit beaucoup plus proactif»

En séjour au Congo, Guy Francis Tsiehela, présentateur de l'émission musicale *«100% Musique»* sur Ziana T.v, une Web télévision de la diaspora basée à Paris, en France, a visité, lundi 8 août 2022, la rédaction de L'Horizon Africain, à l'Hôtel Saphir, au centre-ville de Brazzaville. Dans l'entretien que nous avons eu avec lui, il a plaidé pour «une meilleure subvention de la culture congolaise» ainsi que la mise en place d'un service après-vente, après l'inscription, par l'Unesco, de la rumba congolaise au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité. Pour cela, il souhaite que le Ministère de la culture soit beaucoup plus proactif, pour promouvoir la culture de notre pays. Interview!

**** Cher collègue, quelle lecture faite vous de la vie culturelle congolaise?***

** Je constate qu'à Brazzaville, Pointe-Noire, etc, il y a un véritable bouillonnement culturel. Il y a beaucoup de talents qui frémissent et qui n'attendent qu'a être soutenus, pour qu'ils puissent vraiment s'exprimer et s'épanouir, pour le meilleur de la culture congolaise. Malheureusement, notre pays, en termes de politique culturelle, est *«assez déficient»*. Les autorités nationales essaient de faire ce qu'elles peuvent, mais j'estime que le budget alloué à la culture n'est pas à la hauteur des enjeux, au regard de ce que font d'autres pays, notamment en Afrique de l'Ouest où les budgets alloués aux ministères de la culture sont plus élevés, comparés aux nôtres.

C'est ainsi, malgré le bouillonnement culturel, que les jeunes talents éprouvent des difficultés à pouvoir trouver des espaces d'expression et ils passent inaperçus. C'est vraiment une grosse perte pour le pays. Je souhaite que le Ministère de la culture soit beaucoup plus proactif dans la mise en place des infrastructures culturelles et le soutien aux artistes, pour que nous puissions faire éclore ces talents, dans l'intérêt de la vie culturelle de notre pays.

Guy-Francis Tsiehela et Roland Kouloungou, pendant l'interview à l'Hôtel Saphir.

**** Vous êtes parmi les activistes de l'inscription de la rumba congolaise à l'Unesco. Que vous inspire cette reconnaissance?***

** Ziana T.v a été l'une des chaines de télévision les plus investies dans la promotion de la candidature de la rumba congolaise pour son inscription, par l'Unesco, au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité. En tant qu'animateur d'une émission musicale, dénommé *«100% musique»,* à Paris, je me suis donné à fond pour que la rumba congolaise puisse être reconnue à l'Unesco. J'ai mobilisé l'opinion publique pour que l'Unesco, qui est également très attentive à l'expression des citoyens, comprenne qu'en plus du travail abattu par les commissions techniques des deux Congo, pour faire inscrire la rumba, il y a aussi tout un mouvement global de la société qui appuie cette reconnaissance. Maintenant que notre rumba est inscrite à l'Unesco, s'ouvre un grand chantier, celui du service après-vente.

Nous attendons que le gouvernement puisse mettre en place des conservatoires, des musées, des festivals et numériser certaines œuvres de la rumba, pour que les gens qui s'y intéressent viennent du monde entier et les visiter. C'est le créneau qui peut permettre au pays d'avoir des retombées de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité. A mon avis, c'est à ce service après-vente que le gouvernement, à travers le Ministère de la culture, devrait se consacrer. Donc, financer la culture, ce n'est pas de l'argent jeté à travers la fenêtre. Au contraire, il y a des retombées au niveau touristique, comme on le voit dans d'autres pays.

**** Que proposez-vous pour que notre culture retrouve sa place d'antan sur le plan international?***

** Nous nous attendons à ce que le Ministère des affaires étrangères use de la *«diplomatie culturelle»,* pour promouvoir notre culture hors de nos frontières. Le patron de ce département ministériel, le ministre Jean-Claude Gakosso, qui est aussi un homme de culture, devrait, lors des grandes rencontres à l'étranger, emmener des acteurs culturels et des musiciens congolais, pour faire découvrir et intéresser notre culture à d'autres peuples et créer des ouvertures, pour attirer les investisseurs. Maintenant, au plan interne, comme je l'ai dit, il faudrait que le gouvernement relève le budget consacré à la culture et mette en place des mécanismes pour soutenir et promouvoir nos artistes.

Propos recueillis par
Roland KOULOUNGOU

Musique

La plateforme nigériane «Boomplay music» à la conquête de l'Afrique francophone

Plateforme de diffusion en streaming de musique, créée au Nigéria en 2015, avec l'appui de la société chinoise de téléphonie mobile, Techno Mobile, Boomplay, leader sur le marché anglophone de la diffusion musicale sur Internet, a ciblé l'Afrique francophone depuis trois ans et le succès ne s'est pas fait attendre, même si sa progression est lente, par rapport à l'espace anglophone, notamment au Nigeria, Kenya, Ghana et Tanzanie, qui sont devenus ses principaux marchés.

Une présentation de la plateforme Boomplay.

En Afrique francophone, Boomplay a visé tout d'abord la Côte d'Ivoire et le Cameroun, pays frontalier du Nigéria évidemment. La RD Congo, grand pays producteur de musique, ne pouvait pas échapper au charme de Boomplay, l'application qui séduit de plus en plus les jeunes sur le continent. La plateforme collabore, sans doute, avec des artistes et des labels détenant les droits de contenus musicaux appréciés en Afrique francophone, pour pouvoir les diffuser. *«Nous avons commencé à nous intéresser aux régions francophones telles que le Cameroun et la Côte d'Ivoire, ainsi qu'aux régions où se trouve une importante communauté de la diaspora, telles que l'Amérique du Nord et l'Europe»,* a indiqué Dele Kadiri, directeur général de Boomplay music.

JC DIATOU

Musique

Nina Wateko prépare «Ninalogie»

Après «Traveler» ou «Obhémbi» (le voyageur), son coup d'essai et de maître de trois titres, sorti en juin 2021, la chanteuse congolaise, Nina Wateko, actuellement en séjour en Europe, s'apprête à larguer son nouvel opus de huit titres intitulé: «Ninalogie». Elle travaille dans un studio en Europe pour les finitions de cet opus qui sera un melting-pot de styles: rumba, folk, jazz, blues, gospel, etc. Les mélomanes ne seront pas deçus.

Nina Wateko a effectué une longue tournée en Europe et en Afrique, du 27 novembre 2021 à juillet 2022. *«Ma tournée européenne avait commencé le 27 novembre 2021 à Wattrelos, dans la métropole de Lille, dans le département du Nord, en région Hauts-de-France, en passant par l'Italie, où j'ai été invitée à Rome le 9 avril 2022 pour compétir parmi les 36 chanteurs et groupes italiens et le 30 avril 2022 comme marraine du Festival de la ville de Gualdo Tadino, en Umbria. Ensuite, je suis allée à Dakar, au Sénégal, pour représenter le Congo dans deux festivals internationaux en mai 2022: le Fimad (4-8 mai 2022) et le Figas (9-14 mai 2022). Du 22 au 24 juillet 2022, j'ai été prestée au Figas, à Blois (41), en France. Tout s'était très bien passé! Et la suite arrive»*, a-t-elle expliqué.

La chanteuse Nina Wateko.

Dans la capitale italienne, la virtuose chanteuse congolaise a été triplement couronnée au Festival de la chanson et de la promotion musicale «Promuovi la Tua Musica». «Ma triple récompense à Rome (Meilleure artiste chanteuse, Meilleur titre et Meilleure interprétation) devant 36 groupes et chanteurs italiens le 9 avril 2022 ne pouvait qu'être accueilli avec beaucoup de joie et de satisfaction. *«C'est l'Afrique et le Congo qui ont été récompensés à travers moi. Ce trophée je le dédie à mon pays, à mes fans dans le monde et à tous ceux qui me soutiennent jour et nuit. Que Dieu soit loué!»,* a-t-elle commenté.

L'auteure de «Traveller» s'est produite les 6 et 15 août 2022, à la Guinguette Africaine de Suresnes, dans le 92, à Paris. En septembre 2022, elle refoulera le sol de la capitale française pour se produire avec Patrick Bebey, un grand pianiste de jazz et ancien pianiste de Papa Wemba. Avant de faire parade de son ingéniosité en Allemagne et en Italie. Dans ce dernier pays, l'artiste congolaise projette de travailler avec Signore Francisco Demegni, un autre pianiste et jazzman pour l'enregistrement d'un single qui sera produit par son label. De même, elle prestera à Firenze (Florence), avec un chœur italien de gospel dont elle sera la voix lead et soprano.

Consciente du fait que sans ses fans, elle n'aurait pas atteint la renommée qu'elle a désormais, Nina Wateko leur demande de continuer à la soutenir. «Ils ne seront pas déçus. Entre-temps, en avant-goût, avant la sortie de mon opus intitulé *«Ninalogie»,* mes fans peuvent se régaler en écoutant mon single de l'afro-gospel intitulé *«Dieu est grand»* qui est disponible sur YouTube. Elle invite les fans à s'abonner à sa chaîne YouTube Nina Wateko et à sa page Facebook Nina Wateko la Diva. *«C'est de cette manière qu'ils me donneront la force de continuer de les satisfaire musicalement»,* confie-t-elle.

Enfin, elle sollicite le coup de pouce du Ministère de la culture et des arts, de l'Ambassade de France au Congo, de l'Institut français du Congo, des opérateurs culturels, des mécènes et autres personnes de bonne volonté, des sociétés telles que Mtn, Congo-Bet, Bralico et Brasco pour qu'elle soit l'égérie de leurs marques sur le plan national et international.

Nana KABA

Contacts de l'artiste:
Mail: mamaafrica608@gmail.com
Tél.: (+33) 751299717/
(+242)06 6787783/
(+39) 389 186 13 65

CANAL+

PROMO LIPANDA+

30 JOURS OFFERTS

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 972 064 € - 592 033 401 RCS NANTERRE

PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE

PROFITEZ DE 30 JOURS SUR EVASION+ OU TOUT CANAL+

VOUS ETES SUR ACCESS 5 500 FCFA/MOIS → REABONNEZ VOUS A EVASION 11 000 FCFA/MOIS → OBTENEZ EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS

VOUS ETES SUR EVASION 11 000 FCFA/MOIS → REABONNEZ VOUS A EVASION+ 22 000 FCFA/MOIS → OBTENEZ TOUT CANAL+ 44 000 FCFA/MOIS

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

CANAL+ CONGO

*Offre valable du 1er au 31 Aout 2022 pour tout réabonnement à la formule supérieure. Voir conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

Coupe du Congo 2022

Diables-Noirs remporte, pour la neuvième fois, le trophée devant l'As Otohô

Interrompue pendant deux ans à cause de la pandémie de covid-19, la Coupe du Congo a refait surface cette année, dans le sport roi, le football. Ainsi, la finale de cette année a opposé l'équipe des Diables-Noirs à celle de l'As Otohô. Dimanche 14 août 2022, dans la fébrilité de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance nationale, le Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, était plein comme un œuf, pour ce derby à suspens, qui s'est joué sous les yeux du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, des membres du gouvernement, des corps constitués nationaux, des membres de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), etc. Finalement, puisant dans son expérience, Diables-Noirs a marqué l'unique but qui a fait la différence, permettant ainsi à son capitaine de recevoir la coupe des mains du Premier ministre.

Commencé sur les chapeaux de roue, la finale de la Coupe du Congo entre les Diables-Noirs et l'As Otohô a tenu ses promesses, au regard de la qualité de jeu produit par les 24 acteurs sur le terrain. Dominé par les diablotins, dès les 15 premières minutes, le match n'a pas fait vibrer le stade pour autant. Il a fallu attendre les arrêts de jeu de la première mi-temps, pour voir Diables-Noirs scorer à la 46ème minute, par Hardy Binguila qui, sur un corner entrant, bien botté, a ouvert la marque.

Revenues des vestiaires, les deux équipes se sont neutralisées, avec plusieurs assauts dangereux dans les deux camps, mais sans succès. Au coup de sifflet final de Raphiou Abdul Ligali Addissa, l'arbitre central, les supporters de Diables-Noirs étaient dans la joie. Comme en 2018, toujours contre l'As Otohô, les noirs-et-jaunes ont remporté la coupe. Cette fois-ci, en temps réglementaire. Avec cette nouvelle victoire, Diables-Noirs détient le palmarès de la Coupe du Congo, qu'il remporte pour la neuvième fois, devant Etoile du Congo qui en compte six et l'Ac Léopard de Dolisie qui en a cinq.

Pour la troisième fois, l'As Otohô a échoué en finale. Le coach, Cédric Nanitelamio, est déçu par la prestation de ses poulains. *«Grande déception, parce qu'on aurait voulu remporter cette coupe. Mais hélas! Ce qui est fait est fait! On se remet au futur. Nous avons buté face à Diables-Noirs qui a su jouer sa première mi-temps, surtout les 25 premières minutes avant de scorer. Il y a eu deux occasions qui auraient fait mouche, mais après on a pris un but. Le haut niveau ne pardonne pas, parce qu'une petite faute peut se payer cash»*, a-t-il déclaré.

L'entraineur des Diables-Noirs, Clément Massamba, est, quant à lui, satisfait de la prestation de ses joueurs. *«Aujourd'hui, c'est une grande joie. Ça fait longtemps que Diables-Noirs n'était plus au perchoir de la Coupe du Congo et même du championnat. L'As Otohô a occupé la première place au championnat. Il a fallu qu'on prenne la coupe. Je félicite mes poulains qui ont su respecter mes consignes. Il ne reste que la compétition africaine où il faut avoir un système défensif bien en place, pour mieux aborder les échéances, afin que qu'on soit qualifié pour le deuxième tour dans les groupes»,* a-t-il indiqué.

Le Premier ministre remettant la Coupe au capitaine des Diables-Noirs.

Les Diables-Noirs vainqueurs de la Coupe du Congo 2022.

Côté récompenses, en plus des médailles et du trophée, Diables-Noirs a reçu une enveloppe de 10 millions de francs Cfa. L'As Otohô des médailles et une enveloppe de 5 millions de francs Cfa.

Dans la finale des dames, c'est le Fc La Source qui l'a remporté devant le Fc Epah-Ngamba de Pointe-Noire, par tirs au but: 10 à 9. A l'issue du temps réglementaire et des prolongations, les deux équipes étaient à égalité de 0 but partout.

En plus de la coupe et des médailles, le Fc La Source a reçu une enveloppe de 5 millions de francs Cfa, tandis que le Fc Epah-Ngamba, 2,5 millions de francs Cfa.

Luze Ernest BAKALA

Election du Bureau exécutif de la Fécofoot (Fédération congolaise de football)

Les anciens footballeurs dénoncent les critères de sélection des candidatures

La Fécofoot (Fédération congolaise de football) procédera au renouvellement de ses instances dirigeantes, lors de l'assemblée générale élective prévue le 17 septembre 2022. Ainsi, une Commission électorale, présidée par le même Timoléon Didier Potard Mohoussa, a été mise en place par la Fécofoot (Fédération congolaise de football). Dans une conférence de presse qu'il a donnée, le mardi 12 juillet 2022, au siège de la Fécofoot, à Brazzaville, ce dernier a donné les critères de validation des candidatures. Concernant la présidence de la Fécofoot, ces critères sont rejetés par les membres de l'Acaf

Jean-Jacques Ndomba dit Le Géomètre, ancien international congolais.

(Association congolaise des anciens footballeurs).

Dans sa conférence de presse, le président de la Commission électorale de la Fécofoot a indiqué que tout citoyen congolais peut être candidat dans les instances de la Fécofoot. *«Sauf que pour être président, il faut être dans le monde du football. Il faut être actif dans un club ou confédération puis être dirigeant d'un club ou d'une ligue. La candidature d'un ancien joueur n'est validée que s'il est resté actif pendant les cinq dernières années»,* a-t-il précisé. Le critère de la limitation des mandats a été supprimé. Ainsi, le président sortant peut se présenter autant de fois qu'il veut.

Bref, pour être candidats, il faut être Congolais, avoir au moins 25 et 70 ans au plus au moment du dépôt des dossiers de candidature, résider en République du Congo et présenter une liste de quinze candidats aux différents postes. Selon lui, le code électoral sera le même que celui de 2018 et les décisions de la Commission électorale ont été prises en conformité avec la Fifa (Fédération internationale de football association) et la Caf (Confédération africaine de football).

Les critères de candidature à la présidence de la Fécofoot, voilà qui a fait bondir les anciens Diables-Rouges. Dans une déclaration lue par Jean-Jacques Ndomba dit Le Géomètre, les membres de l'Acaf ont réagi énergétiquement aux propos de Timoléon Didier Potard Mohoussa. *«Il est établi, depuis fort longtemps, que le sport congolais en général bénéficie de l'apport considérable des bi-nationaux. Le football fait-il exception? Les bi-nationaux qui servent les Diables-Rouges actuellement n'auront-ils pas le droit, demain, de postuler à la présidence de la Fécofoot? Samuel Eto'o du Cameroun, Didier Drogba de la Cote d'Ivoire, Shabani Nonda de la RD Congo étaient-ils dirigeants de clubs? Et résidaient-ils régulièrement dans leurs pays respectifs, afin de postuler à la présidence de leurs fédérations? Pourquoi un Congolais qui crée un centre de formation de football, animé par la bonne volonté de promouvoir l'élite, devrait-il s'agenouiller, avant de postuler pour servir le football congolais?»*, se demandent-ils.

La période de dépôt des dossiers de candidature va du 12 au 27 juillet. On ne sait pas quel compromis a été trouvé sur cette situation. A ce qu'on apprend, ni la Commission électorale, ni la Fécofoot, encore moins le C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) et le Ministère en charge des sports n'ont entendu les vétérans qui ont fait la gloire du football congolais. Ceux-ci entendent mener un sit-in au siège de la Fécofoot pour se faire entendre. Ils ne veulent pas que l'élection 2022 à la Fécofoot ressemble à celle de septembre 2018 où le président Jean-Guy Blaise Mayolas était seul candidat.

Dans sa déclaration, l'Acaf associe les autres associations à sa cause, notamment l'Unafic (Union nationale des footballeurs du Congo), l'Afac (Association des anciens footballeurs du Congo), l'Aasic (Association des anciens sportifs internationaux du Congo).

L.E. B.

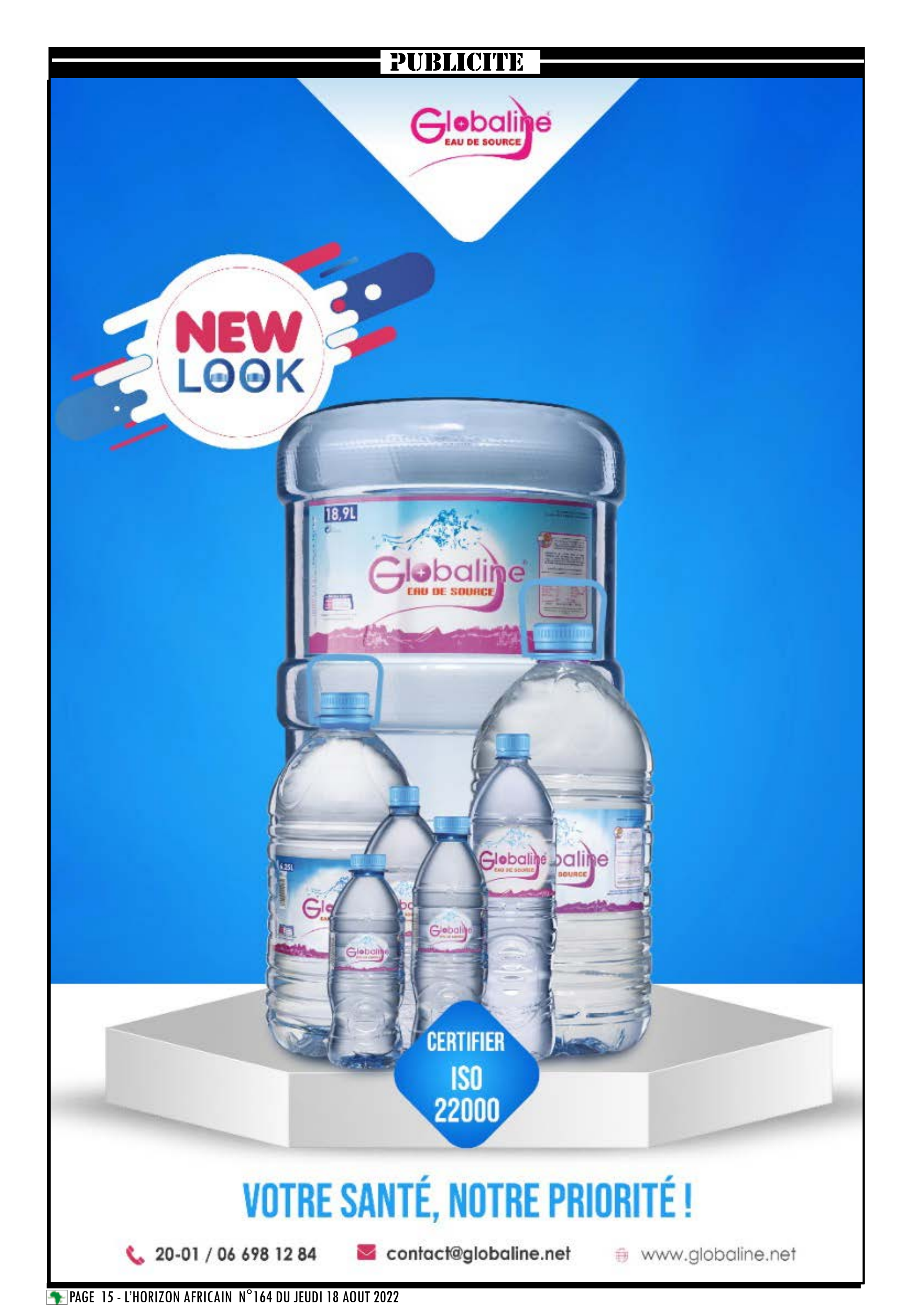
Globaline
EAU DE SOURCE
NEW LOOK
18,9L
Globaline
EAU DE SOURCE
CERTIFIER
ISO
22000
VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !
20-01 / 06 698 12 84
contact@globaline.net
www.globaline.net

17ème édition du Smib (Semi-marathon internationale de Brazzaville)

Deux nouvelles étoiles chez les nationaux: Kevin Bobando et Chardevie Missamou

Interrompu pendant deux ans, en raison de la pandémie de covid-19, le Smib (Semi-marathon international de Brazzaville), créé comme l'une des activités sportives rentrant dans le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance, a repris ses droits, grâce à la volonté et au sponsoring de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo). Ainsi, la 17ème édition du Smib, organisé sous le thème, *«L'énergie au service du sport pour l'unité des peuples, dans la protection de l'environnement»*, a rassemblé 555 athlètes nationaux, venus des douze départements du pays, et quelques internationaux venus des pays suivants (Ethiopie, Kenya, Rwanda, Cameroun, RD Congo, Centrafricaine). Elle s'est couru, dimanche 14 août 2022, sur 21,100 kilomètres, dans les différentes artères de la ville capitale, après une cérémonie de lancement sous le haut-patronage du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en présence du ministre en charge des sports, Hugues Ngouélondélé, du président de la Fédération congolaise d'athlétisme, José Cyr Ebina, du directeur général de la S.n.p.c, Maixent Raoul Ominga, des responsables du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais).

Le Chef de l'Etat avec les deux vainqueurs congolais du semi-marathon.

Les trois premières athlètes féminines

Deux allocutions ont été prononcées à la cérémonie de lancement du semi-marathon international de Brazzaville. Président de la commission d'organisation, Raymond Ibata a souhaité aux athlètes une bonne course dans un esprit sportif. Le ministre en charge des sports, Hugues Ngouélondélé, a remercié la volonté manifeste du Président de la République de réunir la jeunesse africaine autour du semi-marathon, pour faire germer, dans leur mental, les valeurs de patriotisme, de solidarité et de civisme, en vue de consolider la paix et l'unité nationale. Il a remercié le sponsor officiel, la S.n.p.c, qui contribue ainsi à amener les athlètes congolais à améliorer leurs performances pour atteindre les standards internationaux. Le président de la Fédération congolaise d'athlétisme a, quant à lui, présenté les athlètes et le circuit du semi-marathon. Puis le Chef de l'Etat a donné le départ de la course.

Les trois vainqueurs nationaux des deux catégories (hommes, femmes) ont été primés par des trophées et des enveloppes, soit une somme de deux millions de francs Cfa pour le premier, 1,5 million de francs Cfa pour le deuxième et 1 million pour le troisième.

Classement des trois premiers à l'issue du semi-marathon 2022

Internationaux: hommes:

- 1er: Geoffrey Kipyego (Kenya): 1h03'05;
- 2ème Kaleja Diriba (Maroc): 1h03'19;
- 3ème Felicien Muhitira (Rwanda): 1h04'45.

Dames:

- 1er: Lilian Jelagat (Kenya): 1h09'55;
- 2ème: Niguse Mamoem (Ethiopie): 1h14'26;
- 3ème: Agnès Barsiosio (Kenya): 1h18'55.

Nationaux: hommes:

- 1er: Kevin Bobando (Brazzaville): 1h11'21;
- 2ème: Rocheteau Onélé (Brazzaville): 1h11'24;
- 3ème: Josué Moungany (Brazzaville): 1h11'39.

Dames

-1er: Chardevie Missamou (Brazzaville): 1h25'12;
- 2ème: Julienne Loufoua (Brazzaville): 1h29'06;
- 3ème Alida Ngoma (Pointe-Noire): 1h30'13.

District d'Ignié (Département du Pool)

11 forages d'eau construits dans les villages de l'axe Yié-Odziba par la S.n.p.c inaugurés par Maixent Raoul Ominga

Le directeur général de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) Maixent Raoul Ominga, a procédé, samedi 12 août 2022, lors d'une cérémonie au village Nkouo, à la remise officielle de onze forages d'eau construits par la Fondation S.n.p.c dans les villages de l'axe Yié-Odziba, sur la route nationale n°2, dans le District d'Ignié (Département du Pool). Connectés au réseau électrique de la société E²C (Energie électrique du Congo), ces forages sont déjà opérationnels et les villages où ils sont construits bénéficient également de l'électricité, en plus des panneaux de signalisation implantés sur la route.

La cérémonie de remise officielle des forages d'eau potable construits par la Fondation S.n.p.c a connu la participation des sous-préfets et secrétaires généraux des districts d'Ignié et de Ngabé, de Jean-Bruno Adou Danga, directeur général de E2C (Energie électrique du Congo), des responsables des entreprises Working business qui a construit les forages et Deux Lions qui a réalisé les panneaux de signalisation qui servent à identifier les villages et les forages. A cela s'ajoutent une forte délégation des cadres et agents de la S.n.p.c et les populations locales venues assister en grand nombre à ladite cérémonie, une grande première pour elles.

Le directeur général Maixent Raoul Ominga, pendant l'inauguration officielle des forages d'eau.

Désormais électrifiés et pourvus en eau potables, les onze villages sont en train de connaître une métamorphose. L'augmentation de la production de manioc et de la farine de manioc (foufou), l'ouverture de petites structures commerciales (boucheries, ateliers de soudure, bars et restaurants, etc), illustrent la métamorphose que sont en train de connaître ces villages. C'est ainsi que, dans son discours de bienvenue, Armand Tsono, sous-préfet d'Ignié, a déclaré: *«Grâce à la S.n.p.c, nos villages deviennent des petites villes».*

Photo de famille devant la réalisation de la S.n.p.c.

La première phase du projet a permis la construction de 11 forages dans les villages Yié, Mbamba, Massa, Nkouo, Dieuleveut, Odziba. Certains villages ayant deux forages d'eau. La Fondation S.n.p.c a passé un accord avec la société E2C, pour le raccordement au réseau électrique des villages Yié, Bambou, Mbamba, Imbimi, Massa. Plutôt que d'utiliser des groupes électrogènes qui coûteraient plus chers pour le pompage de l'eau. L'accès de ces localités au réseau électrique domestique a facilité l'amélioration des conditions de vie d'un peu plus de 11.600 habitants.

Le projet de la Fondation S.n.p.c prévoit la construction de 21 forages d'eau. Ainsi, la deuxième phase de ce projet concernera l'axe Ingah/Inoni-plateau, avec la construction de 10 autres forages d'eau potable.

A travers ce projet, la S.n.p.c participe aussi au développement du contenu local, par l'utilisation des sociétés et/ou des prestataires congolais: la société Working business réalise les forages; E2C, les travaux d'électricité et la société Deux Lions fait la signalisation routière.

Après la gratitude exprimée par les chefs de villages qui ont promis de veiller aux ouvrages construits et d'en faire bon usage, le directeur général de la S.n.p.c, Maixent Raoul Ominga, a dit traduire en actes, à travers ces réalisations sociales, ce projet comme contribution à la vision du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, exprimée dans son projet de société, *«Ensemble, poursuivons la marche».*